



Service International pour la Paix

Oaxaca, un conflit non résolu : actualisation

**SITUATION SOCIO-POLITIQUE ET VIOLATIONS DES DROITS
HUMAINS A OAXACA (AOUT 2007)**

Rapport de la visite du SIPAZ à Oaxaca – 3-12 août 2007

Index

PARTIE I.....	6
SITUATION SOCIO POLITIQUE	7
<i>Sur les faits du 16 juillet.....</i>	9
Antécédents	9
Les faits	11
Le bilan.....	12
La Guelaguetza officielle.....	15
“Crise institutionnelle à Oaxaca” ?.....	15
<i>Sur les élections</i>	17
Contexte préélectoral	17
Résultats du processus électoral	17
Élections municipales à venir	19
<i>L’APPO</i>	19
Stratégie de terreur et ses conséquences	19
Différences idéologiques	19
Et maintenant ?	20
<i>Le syndicat des enseignants</i>	20
Leadership	20
Prise de distance avec la base	21
Section 59	21
Relation entre le Syndicat des enseignants et l’APPO.....	21
<i>EPR et option armée</i>	22
Réactivation de l’option armée?	22
Sur l’existence de l’EPR.....	22
Pression vers cette option ?	23
PARTIE II.....	25
LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS.....	27
Introduction	27
<i>Les dénonciations des organisations de droits humains.....</i>	27
<i>Analyse des violations</i>	29
Violations du droit à la vie et exécutions illégales	29
Témoignage de Carmen Marín García (veuve d’Alejandro García Hernández, assassiné el 14 de octobre de 2006).....	31
Disparitions forcées	31
Le cas d’Edmundo Reyes Amaya	32
Détentions arbitraires, torture et fabrication de délits.....	33
Le cas d’Adán Mejía López	36
Le cas de David Venegas Reyes (actualisation).....	38
Violations du droit à l’intégrité physique	39
Le cas d’Emeterio Marino Cruz.....	40
Violations des droits à la liberté d’expression et à l’information	43
Manque d’indépendance et d’impartialité du système judiciaire.....	45
Manque de mécanismes indépendants et efficaces pour rendre des comptes	45
GLOSSAIRE	47

Oaxaca, un conflit non résolu : actualisation

Introduction

Depuis 2004, le Service International pour la Paix (SIPAZ) a élargi son champ d'action à l'état de Oaxaca. Ce travail se réalise principalement par le biais d'un suivi de l'information, des visites périodiques et la mise en place d'échanges avec les organisations et mouvements locaux.

En septembre 2006, SIPAZ a participé à une Mission Civile d'Observation à Oaxaca, convoquée de manière conjointe par le Réseau National des Organismes Civils de Droits Humains « Tous les droits pour toutes et tous » et par le Réseau de Oaxaca des Droits Humains. Un rapport « Violations des Droits Humains à Oaxaca : de la grève des enseignants à la mobilisation populaire» avait été publié¹.

Du 20 au 27 avril 2007, SIPAZ s'est à nouveau rendu Oaxaca et a effectué une série d'interviews avec diverses organisations sociales, ONG et autorités gouvernementales (voir Rapport "Oaxaca, un conflit non résolu : situation sociopolitique et violations des droits humains": http://www.Sipaz.org/oax_problem/oaxconfab_s.html).

Du 3 au 12 août, nous avons réalisé une nouvelle visite dans cet état. A l'issue de ces interviews, nous avons élaboré le rapport suivant qui prétend donner une vision de la situation actuelle dans l'état de Oaxaca, en nous centrant sur le moment sociopolitique ainsi que sur les violations des droits humains que différentes organisations locales, nationales et internationales spécialisées en la matière ont continué à dénoncer.

¹ Voir <http://www.rodh.org.mx/spip/slip.php?article104>

Oaxaca, un conflit non résolu : actualisation

Parte I

Situation sociopolitique



Parte I

Situation sociopolitique

Antécédents

Le 14 juin 2006, un sit in prolongé de la Section 22 du Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation, installé dans le centre historique de la ville de Oaxaca, a été violemment réprimé par des éléments des forces de sécurité de l'état et fédérales. Suite à ces faits et à un désaccord qui allait déjà croissant dans la population, des protestations généralisées ont éclaté dans l'état de Oaxaca, avec à leur tête l'Assemblée Populaire des Peuples de Oaxaca (APPO). Leur principale demande était la démission du gouverneur de l'état, Ulises Ruiz Ortiz.

Le 27 octobre 2006, après un nouvel affrontement violent, le gouvernement fédéral a autorisé l'envoi de plus de 4,500 éléments² de la Police Fédérale Préventive (PFP). Ils effectuèrent de nombreuses détentions qui firent l'objet de dénonciations généralisées de mauvais traitements³. Un autre grand affrontement a eu lieu le 25 de novembre 2006. Il provoqua de graves dommages à des édifices publics et conduisit à la détention de plus de 149 personnes.

Contexte immédiat

Le 5 août 2007, jour des élections pour le Congrès de l'état, le gouverneur de Oaxaca, Ulises Ruiz Ortiz (URO) a déclaré à la presse au moment de voter : “*c'est ainsi que les citoyens décident ce qu'ils veulent, ce qu'ils soutiennent et sans doute qu'ils voteront pour la paix. [...] Beaucoup disaient que le conflit allait reprendre, beaucoup disaient qu'il n'y allait pas avoir de Guelaguetza [fête populaire de Oaxaca], beaucoup disaient que les élections allaient provoquer une nouvelle situation de violence. Ce sont de pures spéculations, les habitants de Oaxaca nous sommes en paix.*”⁴

Nous souhaiterions introduire trois éléments du contexte qui semblent remettre en question une affirmation de ce type :

- L'affrontement du 16 juillet entre une manifestation populaire et plusieurs corps policiers, qui illustrerait bien plutôt la persistance des causes et formes qu'a pris le conflit depuis juin 2006.

² LIMEDDH, Situation Juridique des Personnes Victimes de la Répression et de Détentions Arbitraires à Oaxaca, 09/04/2007

³ AI, AMR 41/017/2007

⁴ Article de “Noticias de Oaxaca” du 6 août 2007: http://www.noticias-oax.com.mx/articulos.php?id_sec=1&id_art=55019&id_ejemplar=1499



- L'impunité qui se maintient dans l'état et a conduit plusieurs acteurs à parler de "crise institutionnelle" à Oaxaca jusqu'à l'heure actuelle.
- Le contexte électoral et les résultats du processus, ainsi que les interprétations que l'on peut en faire.

D'un autre côté, et bien que de nombreux éléments d'analyse se maintiennent depuis le rapport antérieur, nous souhaiterions actualiser la partie correspondant au mouvement social en trois parties:

- L'Assemblée Populaire des Peuples de Oaxaca (APPO),
- Le syndicat des enseignants, un secteur clef dans le processus social à l'intérieur de l'APPO,
- La réapparition apparente de l'option armée.

Sur les faits du 16 juillet

Le 19 juillet, dans un bulletin intitulé “Les Faits Violents qui ont eu lieu près de l’Auditoire Guelaguetza et de l’Hôtel Fortín Plaza”⁵, le Réseau de Oaxaca des Droits humains (RODH) dénonçait : “*Le conflit commencé l'an dernier se maintient, Oaxaca N'EST PAS EN PAIX comme le gouvernement de l'état l'affirme et le diffuse dans tous les médias, utilisant pour ce faire des fonds publics du peuple qui devraient être destinés à répondre aux problèmes de caractère social de l'état de Oaxaca*”.

Antécédents

Lors d'une interview avec le SIPAZ, un représentant du Comité des Membres de la Familles et Amis des Disparus, Assassinés et Prisonniers Politiques de Oaxaca (COFADAPPO) affirmait “*Tout semblait aller mieux. Mais le 16 juillet, cette illusion a disparu*”.

Cependant, depuis plusieurs semaines avant l'affrontement, différents évènements permettaient d'entrevoir le risque d'une confrontation violente de ce type. Le 14 juin 2007, une marche convoquée par la Section 22 du syndicat des enseignants et l'Assemblée Populaire des Peuples de Oaxaca (APPO) a été réalisée en commémoration de l'opération policière qui avait dissous de manière violente la protestation des enseignants un an auparavant. Des milliers de personnes participèrent à cette marche, prouvant l'actualité des demandes sociales qui avaient mobilisé une grande partie de la population de Oaxaca. A partir du 18 juin, un sit in représentatif permanent fut à nouveau installé dans le centre-ville de Oaxaca.

Le 21 Juin, l'APPO s'est déclaré en état d'alerte et a dénoncé “*la recrudescence de la guerre de basse intensité qu'Ulises Ruiz mène contre le peuple de Oaxaca*”. Elle a ajouté que 12 mandats d'arrêt avaient été lancés contre des Conseillers de l'APPO⁶.

Le 27 Juin, une table de négociation a été installée entre la Section 22 du syndicat des enseignants, l'APPO et le Secrétaire Général du Gouvernement de Oaxaca, Manuel García Corpus. Les thèmes abordés au cours des semaines suivantes furent la révision de la situation juridique des prisonniers et de la grande majorité des détenus qui sortirent en liberté sous caution ; la restitution de 188 écoles occupées par la Section 59 (opposée à la Section 22) et la suspension définitive des mandats d'arrêt existants.

⁵ Bulletin de la RODH
<http://www.droitshumanos.org.mx/modules.php?name=News&file=article&sid=730>

⁶ Déclaration urgente de l'APPO du 21 juin: <http://lists.indymedia.org/pipermail/imc-mexico/2007-June/0626-fh.html>

Le 12 Juillet, l'Assemblée générale du Syndicat des enseignants de Oaxaca s'est réunie et a décidé de boycotter la Guelaguetza⁷ Officielle (il faut rappeler qu'elle n'avait pas pu être réalisée en 2006 suite au conflit) et d'organiser à sa place une "Guelaguetza Populaire".

Le témoignage d'un représentant de la COFADAPPO peut nous aider à comprendre ce qui était en jeu pour le mouvement social: *"de manière traditionnelle, les lundis de la Guelaguetza étaient des moments à passer ensemble à la montagne [colline de la ville de Oaxaca]. Chaque peuple de l'état arrivait avec ses produits et danses traditionnelles. Mais le gouvernement a commencé à commercialiser cet évènement en vendant l'entrée à 500 pesos (un peu moins que 50US\$). La fête a fini par perdre son sens originel. Ceux qui venaient étaient désormais des groupes professionnels de danse et non plus les peuples de l'état. C'est une représentation théâtrale. Un nombre toujours plus grand d'habitants de Oaxaca n'a jamais vu une Guelaguetza. Ce fut un vol éhonté du gouvernement. Personne ne sait ce qu'il advient de cet argent. C'est plutôt la caisse d'épargne de chaque gouvernement"*.



De son côté, un membre de la Section 22 expliquait : *"De la part du syndicat des enseignants, l'idée était de boycotter la Guelaguetza en réalisant un évènement, une fête qui montrerait la force que le mouvement a encore. La première intention était d'organiser la fête sur la colline "Cerro del Fortín", et si ça n'était pas possible, à un autre endroit où nous serions en sécurité. Nous ne voulions plus de morts, ni de détenus"*.

Le 13 Juillet, la Présidente Nationale du Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), Beatriz Paredes Rangel, a réalisé un "meeting" en présence de tous les candidats aux législatives et de militants de son parti dans l'"Auditoire Guelaguetza" située justement sur la colline 'Cerro del Fortín'. A partir de ce moment, diverses forces policières ont commencé à assiéger cette colline.

⁷ Page officiel sur la Guelaguetza: <http://www.aoaxaca.com/guelaguetza/>

Il existe des versions contradictoires quant à un possible accord entre le gouvernement de l'état et le syndicat des enseignants pour occuper l'auditoire Guelaguetza afin de réaliser la "Guelaguetza populaire" le 16 juillet.

Les faits

Le 16 juillet, à environ 10 heures du matin, de nombreux manifestants sont partis de la place de la Ville de Oaxaca en direction de la colline "Cerro del Fortín". Environ une heure plus tard, ils sont arrivés devant l'Hôtel Fortín Plaza, près de l'Auditoire Guelaguetza. Plusieurs files de policiers (de la Police Préventive de l'État, la Police Auxiliaire Bancaire Industrielle et Commerciale et la Police Municipale de Oaxaca protégeaient son entrée.

Sergio Segreste, Secrétaire de Protection Citoyenne, nous a expliqué la présence de ce dispositif en ces termes : *"Une opération de sécurité a été mise en place pour protéger le Forum Guelaguetza. Oaxaca vit exclusivement du tourisme et de l'argent qu'envoient les émigrés. Il n'y a pas d'industrie. La Guelaguetza est une opportunité importante. L'an dernier, elle avait été suspendue. Toute l'industrie hôtelière est en faillite. Nous avons organisé trois cordons de sécurité: tout l'état ; la zone métropolitaine ; l'auditoire. L'EPR est une guérilla virtuelle dans tout le pays (première menace). D'un autre côté, il y avait le thème du boycott et la réalisation de la Guelaguetza populaire. Nous avons réalisé une tâche dissuasive plus que préventive dans la colline Cerro del Fortín"*. Il a également affirmé que *"Le syndicat des enseignants avait décidé que la Guelaguetza populaire allait être réalisée à la Place de la Danse. Ils avaient annoncé que la marche n'allait pas monter au Fortín une semaine avant la Guelaguetza officielle"*.

Selon certains témoignages, l'ambiance à ce moment là était encore à la fête. Une négociation fut tentée pour permettre l'accès des manifestants au 'Cerro', mais les policiers ont continué à leur empêcher le passage. A ce moment-là, les rumeurs couraient, rumeurs qui parvinrent également à la Place de la Danse où se trouvait une autre partie du contingent : certaines personnes dirent avoir reçu des appels téléphoniques sur leurs portables qui les avaient informés que la police n'était plus au Fortín et que le contingent de la Place les rejoigne là bas.

Pendant ce temps, la pression allait croissant au milieu des slogans: "Au Fortín, au Fortín, nous allons tous au Fortín", "Parce que ni Ulises ni



personne ne va nous en empêcher”, “Ulises, comprends-le, la Guelaguetza ne se vend pas”. Les versions à partir de ce moment là sont contradictoires. La version officielle affirme que l'agression a commencé du côté des manifestants. Selon Sergio Segreste, Secrétaire de Protection Citoyenne, présent au Cerro del Fortín ce jour là : *“on nous lança un château de pétards pour rompre le siège de sécurité. Nous avons été agressés avec des pétards et des pierres. Nous avons repoussé l'agression. Elle s'est faite plus violente. On nous a lancé deux microbus volés. Ils lançaient aussi des projectiles depuis l'hôtel du Fortín. Nous avons détecté qu'ils commençaient à incendier un édifice de l'hôtel. Ils incendièrent aussi les autobus. Le siège a avancé. Au croisement où se trouvent les feux, un bus a heurté contre un commerce. Ils ont séquestré 6 bus et une camionnette de l'hôtel. Les commandants de la police avaient reçu les instructions d'arrêter, soumettre et remettre. Probablement y eut-il des excès. J'ai vu beaucoup de colère, beaucoup de violence qui ont provoqué des réactions humaines de la part des policiers. Le cercle de sécurité a été agressé par les manifestants. Il y a eu des dommages patrimoniaux et certaines personnes ont été arrêtées en flagrant délit”.*

Du côté des manifestants, il existe plusieurs versions, la plupart d'entre elles reconnaissant qu'entre autant de tension, colère et confusion, n'importe quel acte de la part d'infiltrés ou de la police aurait suffi pour activer la violence. Ce qui est certain, c'est qu'un fort affrontement entre les manifestants et la police perdura pendant environ 3 heures.



Le bilan

Cet affrontement violent a laissé un bilan de pour le moins 60 personnes blessés des deux côtés (15 étaient des policiers). Deux personnes gravement blessées ont été hospitalisées.

Selon ce que la RODH a dénoncé, pendant l'affrontement, les policiers ont agressé les photographes Luís Cruz et Jorge Luís Plata, des journaux ‘Milenio’ et ‘Reforma’ ; Carlos Román

Velasco, du journal local 'Noticias' ; Humberto Cruz, d'une radio locale ; ainsi que le journaliste et caméraman du Canal 9, propriété du gouvernement de Oaxaca, Roberto Velásquez et Abelardo García.

42 personnes ont été arrêtées pour les délits de dommages pour incendie, dommages à la propriété d'autrui et dommages pour outrage à la société. Certaines personnes ont été arrêtées après les faits alors qu'elles voyageaient en transport urbain. D'autres furent détenues sur leur lieu de travail. Parmi les 42 détenus il y avait 6 mineurs qui sortirent le jour suivant sous la tutelle de leurs parents.



En interview avec le SIPAZ pendant cette visite, le Procureur de Justice de l'état de Oaxaca, Evencio Nicolás Martínez Ramírez, a exprimé en ce qui concerne les détentions: "*Il y a aussi eu des policiers gravement blessés. Certains sont restés invalides. Nous avons trouvé toute une caisse de sodas qui contenaient des cocktails molotov. Les détentions ont été réalisées en flagrant délit. Les adolescents ont incendié un édifice de l'hôtel, un négoce a été endommagé. C'est pour cela qu'ils ont été arrêtés. Ce sont les manifestants qui nous ont agressés. La police a repoussé cette agression. Bien sur que nous nous opposons aux excès. Mais nous sommes des êtres humains. Le fait d'être policier ne nous prive pas de droits humains*".

Indépendamment de la présence ou pas de délits (et il faudra encore confirmer que les personnes détenues en sont les responsables), en termes de



droits humains, le bilan de la répression reste préoccupant. Qui plus est, de nombreuses photos de l'affrontement laissent plusieurs questions sans réponse. Par exemple, sur les photos des personnes détenues et au départ conduites au parking de l'auditoire, au lieu du Ministère Public, on peut voir des détenus à genoux, avec les yeux bandés, sans chaussures et évidemment humiliés. Dans des cas concrets, comme celui d'Hemeterio Marino Cruz (hospitalisé et blessé grave, voir la section sur la situation des droits humains de ce même rapport), que s'est-il passé pour qu'il apparaisse avec autant de blessures quelques heures après s'être rendu sans se battre au moment de la détention?



Un manifestant soulignait “Du côté officiel, on parle de techniques de soumission pour personnes violentes. Ils disent que nous sommes ceux qui agressent les gens, ils nous présentent comme des durs ou y compris, affirment que nous nous sommes frappés entre

nous. Ils pensaient pouvoir justifier la présence de blessés du fait du choc de l'affrontement, comme une façon de se défendre des critiques de droits humains a posteriori".

La Guelaguetza officielle

Une semaine après l'affrontement, la "Guelaguetza officielle" a été organisée au milieu d'un fort dispositif policier. *"La Guelaguetza officielle a été un échec. Ceux qui sont allés à l'Auditoire Guelaguetza, qui n'est pas d'Ulises, mais du peuple, étaient des policiers et des personnes payées pour"*, a assuré Erangelio Mendoza, conseiller de l'APPO⁸. Des organisations sociales et civiles affirment qu'on offrait 200 pesos par personne, un chapeau, un sandwich et le billet d'entrée pour qu'elles acceptent d'assister à l'évènement.

“Crise institutionnelle à Oaxaca” ?

Le bulletin de la RODH sur les faits du 16 juillet mentionné auparavant soulignait : *"Il est important de souligner que la violence à nouveau présente est dûe au fait que le conflit n'est pas résolu, qu'il n'y a pas de réponses aux demandes sociales qui l'ont occasionné, au contraire."*

Marcos Leyva d'EDUCA souligne de son côté : *"Au cours des 3 dernières années (2004-2007), Oaxaca a vécu une situation institutionnelle de crise sévère qui a conduit l'état à une urgence sociale et politique". La déclaration politique du Sénat de la République dans le cadre du Forum National pour les droits humains en 2005 constatait déjà : "Oaxaca est un cas très illustratif où l'Etat de droit et la protection des droits humains ne fonctionnent pas comme ils devraient. Qui plus est dans l'état de Oaxaca, l'exclusion sociale, économique et politique des peuples indiens augmente de manière proportionnelle aux conflits et la prétention du gouvernement d'anéantir le mouvement d'organisation sociale est toujours plus forte."*⁹

Pour argumenter son point de vue, Marcos Leyva cite également les déclarations de José Zalaquett, président de la Commission Interaméricaine des Droits humains (CIDH), qui après sa visite à Oaxaca à la fin 2005 listait les points de préoccupation suivants:

- La situation des libertés civiles.
- L'administration de la justice et l'accès à la justice, en particulier des peuples indigènes, en recommandant une plus grande rapidité dans les processus juridiques et une moindre politisation de l'administration de justice.
- Le manque d'autonomie des organismes publics de droits humains, en particulier la Commission de l'Etat de Droits humains (CEDH).

⁸ Article après la "Guelaguetza officielle" <http://zapateando.wordpress.com/2007/07/26/la-guelaguetza-oficial-un-fracaso-asegura-la-appo/>

⁹ Déclaration complète :
http://www.convergenciacivil.org.mx/index.php?option=com_content&task=view&id=25&Itemid=52

La situation s'est aggravée en 2006 suite à la crise politique postérieure au 14 juin, vu qu'une plus grande polarisation des positions politiques s'est générée autour du conflit ainsi que suite au bilan de la violence liée au dit conflit.

Alma Soto, du 'Comité 25 Novembre', ajoute : "A Oaxaca, il n'existe pas un Etat de droit. Depuis le 14 juin dernier, plusieurs affrontements se sont présentés : le 29 octobre, les 2, 20 et 25 novembre 2006 et le 16 juillet 2007. Durant cette période, 600 personnes ont été détenues de manière arbitraire et illégale par des corps policiers, parapolicier et militaires, de 4 à 6 heures après les affrontements. Elles ont été transférées dans des zones militaires. On a maintenu les détenus dans une situation de non-communication totale et par la suite il a été difficile d'avoir accès aux causes pénales pour les membres de la famille et les avocats. Il existe un manque de sécurité pour les avocats et les défenseurs, sans garantie pour eux de pouvoir entrer dans les prisons ou d'avoir accès aux dossiers judiciaires".

Dans les aspects positifs de la réponse du gouvernement, Marcos Leyva souligne les aspects suivants :

- Deux commissions pour mener à bien la réforme de l'état, qui prétend réformer la Constitution de Oaxaca de manière profonde.
- La libération conditionnelle des prisonniers politiques (la majorité des détenus dans le cadre du conflit sont sorti sous caution).
- Le fait qu'un processus de négociation ait été maintenu entre la Section 22 du syndicat des enseignants et le gouvernement.

Il signale cependant d'autres éléments préoccupants, comme par exemple :

- La nouvelle escalade de la violence le 16 juillet,
- Les tensions entre la section 22 et la section 59 (cette dernière appuyée par le gouvernement comme nous le verrons par la suite),
- Le harcèlement contre les avocats et défenseurs de droits humains,
- Le renforcement de la sécurité publique de l'état,
- La disparition suspecte de membres de l'Armée Populaire Révolutionnaire (EPR)¹⁰,
- Les explosions revendiquées par l'EPR. La référence à l'"élaboration artisanale" des explosifs, qui semble indiquer qu'elles ont été organisées par des groupes locaux,
- Au bout du compte, un climat qui se prête à une intervention fédérale.¹¹

¹⁰ Ver Section sur la situation des Droits Humains dans ce rapport

¹¹ Ver paragraphe sur l'Option armée dans cette section

Sur les élections

Élections du 5 août en quelques chiffres

- **25 députés de majorité relative**
- **17 députés de représentation proportionnelle**
- **2,383,667: nombre de votants (selon le recensement)**
- **123 candidats**
- **4,574 urnes**
- **32,018 fonctionnaires qui surveillèrent les urnes**
- **2,525 observateurs**

Contexte préélectoral

Dans une Déclaration Publique, la Section 22 du syndicat des enseignants a dénoncé : “*Ulises Ruiz Ortiz a organisé des élections d'Etat, ce qui explique les raisons pour lesquelles il a réprimé les manifestations avec autant d'acharnement, ceci afin de démobiliser la citoyenneté, profiter des bombes récentes afin d'induire le vote dans un contexte de peur et garantir le vote dur de son parti, ainsi que pour diminuer le vote de rejet à son encontre*”.

Les partis d'opposition, Parti Action Nationale (PAN, de droite) et le Parti de la Révolution Démocratique (PRD, de gauche) ont également dénoncé que les vieilles pratiques du PRI comme la pression pour voter, l'achat de votes et le fait de conduire les électeurs sur les lieux de vote se maintiennent.

Résultats du processus électoral

Bilan sans morts

Les élections du 5 août se réalisèrent dans un contexte de relative tranquillité. Ce jour-là, l’“Opération Élections 2007” a été coordonnée par le Secrétariat de Protection Citoyenne: des patrouilles furent organisées dans les zones commerciales, les banques, les entreprises transnationales, les stations de radios et les journaux. 98.87% des urnes purent être installées (24 non).

José Luis Echeverría Morales, responsable de l’Institut Etatique Électoral a déclaré que ce processus électoral avait été “*légitime, ordonné, civilisé, sans violence et comme une fête civique pour ceux qui pensent que, par le biais de leur suffrage, ils peuvent contribuer à résoudre les problèmes qui prévalent encore dans l'état*”.

Abstentionnisme de 70%

Le grand vainqueur de ces élections a été l'abstentionnisme. Plus d'un million 500 mille personnes ont préféré ne pas aller voter. J. Alberto Valencia Arroyo, dirigeant du PAN à Oaxaca a affirmé : “*En revenir aux scénarios de victoire complète pour le PRI grâce à l'abstentionnisme nous parle d'un peuple qui renonce aux formes et aux voies pacifiques et civilisées pour changer la structure politique dans cet état ; ceci nous parle d'un état rétrograde*”.

“Victoire complète” pour le PRI et scénarios

Même si 70% des électeurs ne sont pas allés voter, le PRI maintient la majorité au sein du Congrès, ce qui contribue à la légitimation du gouverneur Ulises Ruiz. Celui-ci a déclaré sur ce thème : “*Je suis déjà légitimé. J'ai gagné les élections, la majorité a décidé que je serai gouverneur et j'agis au nom de la majorité*”.

Bulmaro Rito Salinas, président du Congrès de l'État et coordinateur des législateurs du PRI a signalé : “*La définition du Congrès de l'état implique une stabilité politique, pas seulement dans le cadre des élections mais aussi pour la conformation de la LX Législation locale. Cette élection est importante parce qu'elle parle de la stabilité politique dont bénéficiera le gouvernement d'Ulises Ruiz au cours des trois prochaines années*”. Du côté de la protestation sociale, on craint que le gouvernement d'Ulises Ruiz ne puisse profiter de cette situation pour se venger, en réprimant les communautés qui se sont rebellées contre le pouvoir exécutif. On signale aussi que cela rendra encore plus difficile la discussion sur la réforme de l'état.

Sur l'opposition : APPO-PRD

Selon Marcos Leyva d'EDUCA, “*Les partis politiques n'ont pas été capables d'interpréter ce que le mouvement social a signifié. Le PRD a joué et maintient un rôle ambigu. C'est quelque chose qui a eu un impact sur les gens. Si tu veux t'assurer que nous n'aurons pas un congrès dominé par le PRI, tu vérifies la liste de la Coalition pour le Bien de Tous et tu y trouveras beaucoup de personnes du PRI. Le PRD s'est divisé. Le PRD de Oaxaca se maintient en faveur d'Ulises Ruiz et le PRD à échelle fédérale a du leur "tirer les oreilles". L'APPO devait avoir plusieurs représentants dans ce Congrès, mais dans la liste plurinominale du PRD, le premier conseiller de l'APPO apparaît jusqu'au numéro 10, c'est-à-dire sans possibilités de gagner d'entrée de jeu. Ça n'a pas marché très fort pour le “bloc électoral” de l'APPO. Une alliance d'opposition plus ouverte n'a pas été possible à ce niveau*”. Lors des rendez-vous organisés avec des organisations civiles et sociales avant les élections, plusieurs personnes prévoyaient un bas niveau de participation suite à ce qu'ils considéraient comme un manque d'options réelles pour les électeurs.

Élections municipales à venir

Durant les réunions réalisées au cours de cette visite, peu d'acteurs étaient réellement préoccupés par les élections au Congrès, mais tout l'étaient en ce qui concerne les élections municipales qui seront organisées en octobre.

Sergio Leyva de EDUCA nous a expliqués : “*Pour le 7 octobre, les choses vont se compliquer. Il y aura des élections “par partis politiques” dans 142 municipalités. Les autres municipalités ont toute l’année pour élire leurs autorités par “us et coutumes”¹². A ce moment là, les sujets de préoccupation seront la totalité des 570 municipalités.*”

L'APPO

Au cours des derniers mois, selon ce que nous en ont dit ses propres membres, l'APPO a souffert une certaine dispersion, en partie du fait des conséquences de la répression et en partie suite aux différences idéologiques qui existaient à l'intérieur de l'Assemblée depuis le départ et qui avaient été dépassées à un moment donné quand tous ces membres s'organisèrent autour d'une demande conjointe : la démission du gouverneur Ulises Ruiz. Après la répression du 25 novembre 2006, le Conseil de l'APPO n'a jamais pu se réunir dans sa totalité.

Stratégie de terreur et ses conséquences

Sergio Beltrán de Unitierra signalait : “*une augmentation de 300% du budget de sécurité publique a été approuvée. La politique de terreur s'applique comme dans un manuel. Il y a une présence policière dans les rues avec un équipement impressionnant comme cela n'avait jamais été le cas.*”

Selon un membre de la COFADAPPO, “*Toute la situation de répression nous a dispersés. Certains détenus sortent sous caution sans savoir vraiment qui la paie. Les membres des familles eux aussi ont peur. Il n'y a plus de participation des leaders du syndicat des enseignants*”

Différences idéologiques

Historiquement, le mouvement social à Oaxaca s'est caractérisé par une forte dispersion d'intérêts. Cette situation avait été dépassée au moment de la formation de l'APPO, mais les élections ont à nouveau fait apparaître les différentes positions. D'un autre côté, les critiques signalant la corruption ou les erreurs des dirigeants se sont multipliées.

¹² Plus d'éléments sur les élections par us et coutumes: <http://www.usosycostumbres.org/uyc.htm>

Selon un membre de VOCAL (Voix de Oaxaca construisant l'Autonomie et la Liberté), “les gens sont fatigués des “représentants”. Ils avaient à nouveau placé leur espoir dans les dirigeants. Mais aujourd’hui quand les manifestations terminent, ils ne restent pas pour écouter les discours”.

D’autres personnes signalent encore : “Il y a eu des actions en dessous de table. Également de la part de l’APPO. Les bases ont été utilisées comme chair à canon. Les détenus du 16 juillet étaient de simples citoyens. Ni rebelles, ni violents. Et personne ne répond pour eux. Ceux qui s’en sortent toujours sont ceux qui appartiennent à des organisations”.

Et maintenant ?

Même s’il est difficile de penser en termes de scénarios face à la complexité acquise par le conflit, Marcos Leyva d’EDUCA nous disait : “Nous avons vu l’APPO comme une instance d’organisation avec ses 252 conseillers. Mais l’APPO n’est pas une structure formelle. Cependant il y a des choses qui restent : l’esprit, le virus de l’APPO (...) il y a comme un éveil. Les gens ne veulent plus se taire ou supporter n’importe quoi. Par exemple, le Collectif ‘Mujer Nueva’ (Femme Nouvelle) a été créé. Ce sont des femmes de quartiers qui ont participé dans les barricades. Elles ont organisé une marche le 1er août. Avant c’étaient des femmes sans organisation. Aujourd’hui elles couvrent une quarantaine de quartiers. (...) L’apport de l’APPO est là. Comme expression organisation, il va falloir beaucoup de créativité pour la maintenir. Il existe de nombreuses menaces depuis l’extérieur”.

Le syndicat des enseignants

Leadership

Le syndicat des enseignants, et en particulier la Section 22 –un acteur-clé à l’intérieur de l’APPO-, traverse également un moment critique. Son principal dirigeant, Pacheco Rueda, qui avait été fortement critiqué pour son rôle lors des négociations l’an dernier a disparu de la scène politique. Comme les statuts l’indiquaient, le secrétaire, Ezequiel Rosales Carreño a dû assumer ses fonctions. De nouvelles élections internes n’ont pas encore été organisées. Lors d’une assemblée, la décision a été de le faire “au moment le plus adéquat”. Une membre de la Section 22 nous a précisé : “Nous avons vu que nous ne pouvions pas le faire tant qu’il y avait des centaines de ‘compañeros’ en prison, d’autres avec des mandats d’arrêt, au milieu de dénonciations de torture, etc. On a décidé de répondre d’abord à ce qui était le plus urgent”.

Dans certaines organisations civiles, on nous a aussi expliqué qu’une convocation pour élire les nouveaux dirigeants n’avait pas encore été lancée parce que celle-ci devrait être émise par le Syndicat National des Travailleurs de la Éducation (SNTE), à échelle nationale, un espace

dominé par Elba Esther Gordillo (leader du SNTE et figure politique particulièrement remise en question).

Prise de distance avec la base

Au sein de la Section 22, les bases se sont opposées de manière toujours plus fréquente à leurs leaders, tant durant les assemblées que lors d'évènements publics comme les manifestations ou rassemblements. Durant les assemblées, il existe de multiples tendances et groupes politiques. Il se présente des tensions permanentes entre les militants des organisations, et durant ces tiraillements, parfois, les propositions de la base peuvent être laissées de côté. Selon des chiffres fournis par une personne du syndicat, des 60,000 enseignants de base, seulement 4,000 participent dans ces tendances politiques.

Section 59

Techniquement, ce n'est pas encore une section vu qu'elle n'a pas le nombre de militants suffisants pour être reconnue comme telle. Selon plusieurs organisations sociales, la mobilisation de la Section 59 s'était entendue avec le gouvernement de l'état et survit uniquement grâce à cet appui. D'autres indiquent qu'elle a perdu sa force en cessant d'être utile à Ulises Ruiz.

Relation entre le Syndicat des enseignants et l'APPO

La Section 22 a été la colonne vertébrale de l'APPO et ce qui a donné une structure au mouvement populaire. Une des questions est de savoir si elle va vouloir continuer à jouer ce rôle en particulier désormais, quand elle a obtenu plus d'avantages que jamais auparavant pour le syndicat des enseignants, par exemple l'application de nouvelles zones de salaires, ce qu'ils réclamaient depuis un certain temps.

Un membre du syndicat nous confiait : *“Depuis le départ, les stratégies du gouvernement ont vu le besoin de diviser l'APPO, et la meilleure manière de le faire était d'éliminer le syndicat des enseignants de l'équation. Des négociations au niveau des leaders ont été organisées. Certaines organisations étaient en faveur de la négociation, d'autres pas”*.

Marcos Leyva nous a partagé son point de vue : *“Il y a eu une forte usure à l'intérieur du syndicat. La Section 22 avait l'habitude d'obtenir gain de cause en ce qui concerne ses demandes en appliquant le modèle 'mobilisation-négociation-mobilisation'. Ils ne veulent pas perdre la possibilité de négocier. Le fait de devoir jouer un rôle d'avant-garde a été quelque chose de difficile à assumer”*.

EPR et option armée

Réactivation de l'option armée?

Le 10 juillet 2007, l'Armée Populaire Révolutionnaire (EPR, groupe armé qui est apparu au Mexique en 1996) s'est rendue responsable de 8 explosions dans des conduits de Pétroles Mexicains (Pemex) situés à Guanajuato et Querétaro¹³. Ils ont expliqué qu'elles font partie d'une campagne de harcèlement contre le gouvernement de Felipe Calderón et ont exigé de voir réapparaître en vie deux de ses membres (Edmundo Reyes Amaya y Gabriel Alberto Cruz Sánchez) disparus en Oaxaca depuis le 25 mai 2007. Ils ont ensuite averti qu'ils feraient de nouvelles attaques jusqu'à ce que leurs membres soient libérés.

Postérieurement, l'EPR a revendiqué l'explosion d'une bombe qui a eu lieu à l'aube du 1er août dans un centre commercial situé au sud de la Ville de Oaxaca, et a averti qu'elle était prête "à continuer" sa campagne. En éclatant, la bombe a détruit la porte principale du magasin Sears et a endommagé le rideau métallique de sécurité, sans qu'il y ait de victimes.

Sur l'existence de l'EPR

De nombreux acteurs interviewés ont souligné le fait que l'EPR avait surtout été utilisée comme un écran de fumée de la part du gouvernement, en particulier en périodes électorales.

Sergio Beltran de Unitierra nous commentait par exemple: "Sans doute qu'il existe encore des blocs qui appartenaient au Parti Démocratique Populaire Révolutionnaire (PROCUP)¹⁴. Après la mort de Lucio Cabañas, il est possible que l'EPR ait réussi à réunir plusieurs cellules qui étaient plus ou moins dissoutes. (...) Dans l'immédiat, c'est quelque chose d'utile à Ulises Ruiz pour pouvoir faire pression sur le pouvoir fédéral afin qu'il intervienne. Certainement, il y avait une présence fédérale visible au Fortín (AFI, PFP et Armée mexicaine). Elle s'aligne sur le gouvernement de l'état".

Un article de El Universal "L'Insurrection à Oaxaca"¹⁵ du 3 août 2007 affirme en revanche : "l'EPR compte 23 organisations "façades" à Oaxaca, à échelle de l'état, régionale et locale, par le biais desquelles elle articule le mouvement de masses en espérant lui permettre "l'instauration du 'régime révolutionnaire' dans les 'zones contrôlées'". L'évaluation militaire n'est pas un simple scénario de ce qui peut arriver. A Oaxaca, c'est une réalité. Ce même rapport établit que l'EPR a formé 17 "assemblées populaires", qui se localisent

¹³ Communiqué de l'EPR

<http://www.apivirtual.com/modules.php?name=News&file=article&sid=18825>

¹⁴ Article sur l'EPR <http://www.rebelion.org/noticia.php?id=54751>

¹⁵ Article de Universal: www.eluniversal.com.mx/columnas/66583.html

fondamentalement dans le centre et la côte occidentale de l'état, et cinq "mairies populaires", trois d'entre elles qui sont apparues au moment de la crise politique de l'an dernier".

Marcos Leyva d'EDUCA disait de son côté : *"L'EPR existe et maintient une forte présence. Il y a eu des frictions entre l'APPO (parce qu'elle ne s'est pas prononcée par rapport au thème des deux disparus: Edmundo Reyes Amaya y Gabriel Alberto Cruz Sánchez). Nous entrons là dans le monde de la gauche souterraine où il se donne des alliances tactiques qui permettraient de mener une guerre populaire prolongée. Dans les barricades on a pu voir des actions qui te permettent de conclure que ce sont des choses qu'ils n'ont pas apprises du jour au lendemain. Il y a des gens formés. C'est un facteur qu'il faut prendre en compte. Le PROCUP et l'EPR ont eu une présence éminente à Oaxaca".*

On nous a également signalé que les bombes qui ont explosé à Sears ont été posées près de l'endroit où était la barricade "Soriana", une des plus actives : le fait de présenter ces bombes comme « artisanales » pourrait chercher à mettre en relation les personnes de la barricade avec ce scénario.

Pression vers cette option ?

Il a été signalé de manière répétée combien la fermeture de voies de dialogue et négociation pourrait pousser les mouvements sociaux à radicaliser leurs formes de lutte. Un article de Gustavo Esteva "Dénuder la vérité", publié le 19 juillet 2007, illustre clairement ce point¹⁶. Il conclut en disant : *"Dans un climat comme celui-ci, quand les gens se sentent épuisés par ces processus démocratiques interminables, uniquement pour qu'on les humilie à la fin, qu'est-ce qu'on suppose qu'ils doivent faire? Bien sur il ne s'agit pas de faire en sorte que les options soient binaires: violence ou non violence... Mais quand les gens décident d'utiliser la violence parce que toutes les autres options ont abouti à la désespérance, devons-nous les condamner?..."*

En matière de non violence, un acte spontané du 16 juillet dernier mérite d'être souligné : en dépit de la répression, une quarantaine de personnes se sont assises et se sont maintenues immobiles dans le cadre d'une action non violente de résistance civile. Après une heure, la police s'est retirée. Un des participants partage ce témoignage: *"Je m'arrête pour regarder ce qu'il se passe en bas de la rue, assis sur le goudron avec les yeux qui piquent et une ardeur dans la gorge, derrière moi, on entend des bruits de tôle et de bottes. Mais mon attention se centre quatre rues plus bas : elles sont bloquées par une multitude de personnes qui observent surprises et effrayées comment nous sommes assis et comment nous empêchons le passage des policiers. Soudain quelqu'un commente, "ils s'en vont " et à la différence des combats*

¹⁶ Article de Gustavo Esteva

<http://www.jornada.unam.mx/2007/07/19/index.php?section=opinion&article=020a1pol>

antérieurs on n'entend aucun juron. Comme dans les films, la pluie commence à tomber; encore en silence, je me lève et je pense que, cette fois-ci, nous avons gagné la bataille".¹⁷

¹⁷ Témoignage
http://oaxacalibre.org/oaxlibre/index.php?option=com_content&task=view&id=1168&Itemid=29

Partie II

Les violations des droits humains



Oaxaca, un conflit non résolu : actualisation

Partie II

Les violations des droits humains

Introduction

Le Service International pour la Paix, selon son mandat de maintenir la communication avec tous les acteurs dans le conflit et dans le cadre de sa visite d'observation à Oaxaca, s'est réuni avec des ONGs, des organisations sociales, des collectifs, des détenus et également avec les autorités de l'État pour leur faire part des préoccupations exprimées par diverses organisations sociales et de droits humains avec lesquelles le SIPAZ est en contact.

La seconde partie de ce rapport sur la visite de SIPAZ à Oaxaca se centre sur les violations des droits humains qui ont été observées dans cet état depuis le début du conflit social. Nous allons donner un espace particulièrement important aux faits du 16 juillet 2007¹⁸, en partant de témoignages directs même si parfois ils pourront se contredire¹⁹.

Les dénonciations des organisations de droits humains

La Commission Nationale des Droits humains (CNDH)²⁰ a enregistré que durant les protestations de l'an dernier, au moins 15 personnes ont perdu la vie. Amnisitie Internationale²¹ rapporte que pour le moins 370 ont été blessées et 349 détenues.

En juin 2007, la Suprême Cour de Justice de la Nation (SCJN) a décidé d'ouvrir une enquête sur ce qu'il s'était passé à Oaxaca, selon la constitution²², pour effectuer des investigations non judiciaires ad hoc quant aux possibles violations des garanties individuelles. En août, la SCJN a approuvé l'Accord Général 16/2007 qui contient les règles que devront suivre les commissions

¹⁸ Voir la première partie de ce rapport sur les faits du 16 Juillet 2007

¹⁹ Toutes les interviews, à exception de celle d'Adán Mejía ont été enregistrées. Les textes présentés entre guillemets sont des transcriptions textuelles, le signe orthographique “...” indique des omissions.

²⁰ CNDH: *Rapport Spécial de la Commission Nationale des Droits Humaines sur ce qu'il s'est passé dans la Ville de Oaxaca à partir du 2 juin 2006 et jusqu'au 31 janvier 2007 ; Recommendation 15/2007 de la CNDH sur le cas de la section XXII du Syndicat National des Travailleurs de l'Education et de l'Assemblée Populaire des Peuples de Oaxaca; México, D.F., 23 mai 2007.*

²¹ AI: AMR 41/031/2007

²² Voir l'Article 97 de la Constitution Politique des États Unis Mexicains

qui révisent les possibles graves violations aux garanties individuelles²³. Par le biais de ce même Accord, les magistrats qui mèneront les enquêtes furent nommés²⁴.

Le Président de la Commission Interaméricaine des Droits Humains (CIDH), Rapporteur pour le Mexique et Rapporteur sur les Droits des Personnes Privées de la Liberté, Florentín Meléndez, a visité l'état de Oaxaca du 8 au 11 août 2007. L'objectif de la visite a principalement été d'obtenir des informations sur la situation de violence dans l'état depuis 2006. La CIDH avait sollicité auparavant à l'État mexicain de prendre des mesures pour protéger la vie et l'intégrité personnelle de membres de la radio communautaire Calenda²⁵ et de défenseurs des droits humains de l'état de Oaxaca²⁶.

De manière générale, de nombreuses organisations des droits humains nationales²⁷ et internationales²⁸ ont dénoncé de graves violations des droits humains et garanties individuelles de citoyens mexicains et d'autres nationalités, ainsi que le harcèlement et les menaces reçus par les mêmes défenseurs des droits humains²⁹. Il faut souligner que, dans de nombreux cas, les personnes et les organisations victimes de violations des droits humains ne présentent pas de dénonciations formelles auprès des autorités judiciaires de l'état. Les raisons sont diverses, les plus fréquentes étant : le manque d'information sur leurs droits ; la crainte de possibles représailles ou le simple manque de confiance dans le système judiciaire et de défense. Le fait de ne pas vouloir passer par la justice officielle reflète également une position politique claire de critique et rejet d'un système identifié comme oppresseur et corrompu.

Selon ces sources, les principaux responsables de ces abus ont été des agents de la police municipale, étatique et fédérale, et dans de nombreux cas des éléments de la police sans uniformes ou des groupes de personnes armées coordonnés, apparemment, avec les forces de sécurité.

Ces organisations, et les témoignages recueillis directement par SIPAZ, dénoncent :

- **Violation du droit à la vie et exécutions arbitraires**
- **Disparitions forcées**

²³ “Si l'on détermine qu'il y a eu une violation grave des garanties individuelles, une fois que la Pleinière aura approuvé la résolution, les autorités qui ont demandé cette enquête et auxquelles il correspond de donner un suivi en termes de responsabilité recevront l'information des autorités qui ont participé dans ces faits avec leur position et leur nom”,

²⁴ <http://www.scjn.gob.mx/NR/exeres/1A61B963-326C-44F3-81AB-316AB3F6A86D,frameless.htm>

²⁵ Selon le journal “Noticias”, “SCJN ordonne d'enquêter sur le cas de Oaxaca”, 31/08/2007, http://www.noticias-oax.com.mx/articulos.php?id_sec=5&id_art=55656&id_ejemplar=1529

²⁶ Radio Calenda, de San Antonino de Velasco Castillo, Oaxaca, (Février 2007)

²⁷ Le 26 juillet 2007, la CIDH a demandé à l'État mexicain d'adopter les mesures nécessaires pour garantir la vie et l'intégrité physique d'Alejandro Noyola, Jesús Manuel Grijalva Mejía, Mayem Arellanes Cano, Alba Cruz Ramos et Alma Gómez Soto, membres du Comité de Liberación 25 de Noviembre

²⁸ Y compris : LIMEDDH, RODH , RTDT ainsi que CEDH et CNDH

²⁹ Y compris: AI, CCIODH, FIDH y OMCT,

²⁹ Voir, par exemple, le cas de Yésica Sánchez Maya, Présidente de la LIMEDDH-Oaxaca: OMCT, MEX 012 / 1206 / OBS 149.

- **Détentions illégales, torture et fabrication de délits**
- **Violation du droit à l'intégrité physique**
- **Violations des droits à la liberté d'expression et à l'information**
- **Manque de la diligence due par la procuration de justice**
- **Manque d'indépendance et de non prise de parti du système judiciaire**
- **Manque de mécanismes indépendants et efficaces de surveillance**

Analyse des violations

Violations du droit à la vie et exécutions illégales

Le rapporteur spécial sur les Exécutions Sommaires et Illégales du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits humains a signalé dans le paragraphe 60 de son rapport E/CN.4/1983/16, rendu auprès de la Commission des Droits Humains de l'Organisation des Nations Unies, que “*si un agent de la loi emploie une force supérieure à celle nécessaire pour atteindre son objectif légitime et une personne résulte tuée, ceci équivaudra à une exécution illégale*”.

La Commission de l'état de Droits humains (CEDH)³⁰, en se référant aux morts et blessures causés par une utilisation excessive de la force de la part des forces de sécurité à Oaxaca, a affirmé que ceux-ci auraient pu être évitées “*avec une instruction adéquate et une formation des éléments policiers quant à l'utilisation et au maniement des armes dissuasives qui leur sont remises pour remplir leurs fonctions, afin que celles-ci ne soient pas utilisées directement en direction de la population*”.

Pendant les manifestations de 2006, au moins 15 personnes sont mortes violemment selon la CNDH³¹ et au moins 18 selon Amnisitie Internationale³². Cependant, selon le Bureau du Procureur Général de Justice de l'état (PGJE)³³ de Oaxaca, les morts violentes liées au conflit sont 11 : le Bureau du Procureur Général de la République (PGR) enquête sur 8 de ces cas et

³⁰ Voir *Recommendation 15/2007 de la CNDH sur le cas de la section XXII du Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation et de l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca; México, D.F., 23 mai 2007*, paragraphe L. sur le Droit à la Vie

³¹ CNDH: *Rapport Spécial de la Commission Nationale des Droits Humains sur les faits qui ont eu lieu dans la Ville de Oaxaca à partir du 2 juin 2006 et jusqu'au 31 janvier 2007; Recommendation 15/2007 de la CNDH sur le cas de la section XXII du Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation et de l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca; México, D.F., 23 mai 2007.*

³² AI: AMR 41/031/2007. Le nombre de morts mentionné par Amnesty International a été fortement critiqué par les autorités de l'état de Oaxaca pour inclure, selon eux, des cas de morts ou d'assassinats non reliés au conflit.

³³ SIPAZ a interviewé le Procureur Général de l'état de Oaxaca le 8 août 2007

la même PGJE sur trois. Quant à ces enquêtes, Amnisitie Internationale³⁴ dénonce qu'elles n'ont pas incorporé des éléments de base de la diligence due dans le cadre d'une enquête criminelle sur des morts violentes.

Bien qu'il existe des différences sur le nombre de morts violentes, toutes les sources d'informations, y compris le bureau du Procureur, concordent sur un point : les responsables de celles-ci n'ont pas encore été identifiés jusqu'à ce jour.

Témoignage de Florina Jiménez Lucas (veuve de José Jiménez Colmenares, assassiné le 10 août 2006)³⁵

"Mon nom est Florina Jiménez Lucas, je suis maîtresse. J'ai participé dans le processus de lutte ici à Oaxaca en 2006. [En montrant la photo de son mari] Lui, c'est José Jiménez Comenales, mon mari, qui est mort lors d'une marche pacifique convoquée le 10 août par l'APPO, une marche où il y avait des enfants, des personnes de tous les âges, des maîtresses de maison et des travailleurs. On l'a criblé de balles devant un hôpital. Ils étaient là pour nous intimider, en haut d'un hôpital, il y avait des francs-tireurs. Face à cet hôpital, il y a un parking dans lequel il y avait d'autres francs-tireurs. Ce fut une situation très difficile. Il a reçu 9 coups de balles même si la Procureur, Lisbeth Caña Cadeza, qui était alors Procureur de l'état, a argumenté qu'il n'y avait eu aucun mort, que nous le lui prouvions. Quand nous avons réussi à le lui prouver, elle a dit qu'il y avait eu une bagarre dans la rue et qu'il avait reçu un coup de feu. Mais grâce à l'autopsie (prévue par la loi) qu'on lui a faite, on a pu déterminer que ce furent 9 coups de feu et que, les personnes qui nous attendaient pour nous attaquer avaient dormi sur place. Ils ont arrêté 8 personnes qui furent remises à la PGR, mais le lendemain, ces personnes furent libérées pour manque de preuves. Dans cet hôpital, on a trouvé de la marijuana, les cartes d'identité de policiers et des rapports judiciaires. Rien de plus n'a été fait... Cela fera un an qu'il est mort le 10 août. Aujourd'hui nous sommes le 8 août. Dans deux jours, cela fera un an, et il n'y a aucun type de justice, aucun type d'enquête. Nous sommes passés par toutes les instances autant étatiques que nationales et maintenant nous essayons de voir si à échelle internationale, on va nous écouter. Nous avons été intimidés de différentes manières. Il y a des taxis qui nous suivent, les policiers vont chez-nous, ils me demandent comment je m'appelle, ils prennent les coordonnées de la maison, mais en dépit de ça, par sécurité, j'ai donné à connaître ces faits dans les médias. En ce moment, je me sens vraiment très mal. Je suis mère de trois enfants de 4, 11 et 14 ans. Eux n'ont pas seulement perdu leur papa mais aussi une partie de leur mère, en vérité 50% de leur mère. Pourquoi est-ce que je dis ça? Parce que je me suis dévouée à présenter mes dénonciations, à assister à des réunions, à tout type de choses qui peuvent m'aider dans cette situation et en vérité, c'est ça le plus douloureux : que maintenant

³⁴ AI: AMR 41/031/2007

³⁵ Les interviews de Florina Jiménez Lucas et Carmen Marín García sont disponibles en vidéo dans le blog de SIPAZ: <http://Sipaz.wordpress.com/2007/08/08/témoignages-de-viudas-del-conflicto-politico-social-en-oaxaca/> o <http://www.youtube.com/watch?v=KQw4tU6e7-U>

mes petits soient seuls, sans papa et avec 50% de maman”.

Témoignage de Carmen Marín García (veuve d'Alexandro García Hernández, assassiné el 14 de octobre de 2006)

“Mon nom est Carmen Marín García, je suis femme au foyer et mon mari était Alejandro García Hernández. Je suis mère de trois enfants. Mon époux, on l'a assassiné dans la barricade “Símbolos Patrios” alors que nous portions une marmite de boisson chaude et du pain aux ‘compañeros’ de cette barricade. Nous revenions à notre maison quand nous avons entendu le bruit d'une ambulance. Il est revenu sur ses pas et il a dit “qu'il allait aider l'ambulance à passer”. Il est revenu sur ses pas pour permettre à l'ambulance de passer mais il n'a pas pu le faire: à la mi chemin, une camionnette avec 4 militaires s'est approché et ils lui ont tiré dessus jusqu'à ce qu'il reste mort, couché au milieu de la route. Ils ont arrêté ce jour même l'un d'entre eux, Jonathan Ríos qui a ensuite été relâché parce qu'ils disaient qu'il n'y avait pas de preuves, qu'il n'y avait pas de témoins. Et des témoins, et bien, il y a tous ceux de la barricade. A partir de ce jour-là ma vie a changé. Parce que comme je vous l'ai dit, je suis femme au foyer, je n'ai pas de travail, je loue un appartement. Mes enfants ont arrêté d'aller à l'école pour se mettre à travailler. Et moi je demande justice. Que justice se fasse, qu'ils arrêtent immédiatement ces militaires. Et qu'ils payent, qu'ils payent pour leur crime”.

Disparitions forcées

Le 2 juin 2007, selon la LIMEDDH³⁶, le Comité de l'état du Parti Démocratique Populaire Révolutionnaire, PDPR, Commandement Militaire de Zone de l'Armée Populaire Révolutionnaire, EPR, a rendu public le fait que trois de ses militants, Raymundo Rivera Bravo de 55 ans, Edmundo Reyes Amaya de 50 ans et une troisième personne non encore identifiée à ce moment là avaient été détenus et disparus le 25 mai dernier lors d'une action fortuite de la police. La troisième personne a ensuite été identifiée comme Gabriel Alberto Cruz Sánchez.

Le 11 juillet, la PGR a affirmé que le bureau du Procureur d'Investigation Spécialisée en matière de Délinquance Organisée avait commencé une enquête préliminaire sur la disparition supposée de ces trois personnes³⁷.

Le Président de la CIDH, après sa visite à Oaxaca, a également exigé aux autorités de clarifier le plus rapidement possible l'endroit où ils se trouvaient. Cependant, jusqu'à ce jour ces autorités n'ont pas donné d'informations sur aucune de ces personnes ou ont simplement

³⁶ LIMEDDH, ACTION URGENTE : *Détention et disparition de deux intégrants du Parti Démocratique Populaire Révolutionnaire, PDPR, à Oaxaca, AU- 012 – 2007 OAX – PDPR – S1, 9 juin 2007*

³⁷ PGR, Bulletin 364/07, <http://www.pgr.gob.mx/Prensa/2007/bol07/Ago/b36407.shtml>

affirmé qu'elles ne savaient rien sur ce thème³⁸. Bien que ces cas ne soient pas directement liés au conflit politico-social apparu en juin 2006, ils n'en restent pas moins préoccupants.

Le cas d'*Edmundo Reyes Amaya*

Témoignage de sa fille, Nadin Reyes Maldonado³⁹

“Le 4 juin de cette année, par le biais d'une note publiée par le journal “La Jornada”, ma famille et moi nous avons appris la détention-disparition de mon père. Dans cet article, une organisation nommée Parti Démocratique Populaire Révolutionnaire, Armée Populaire Révolutionnaire, exigeait au gouvernement la présentation immédiate de deux personnes : Monsieur Edmundo Reyes Amaya, mon père, et Monsieur Raymundo Rivera Bravo ou Gabriel Alberto Cruz Sánchez, supposément militant de cette organisation, une situation méconnue par nous.

La nouvelle de cette disparition a été énormément surprenante et douloureuse pour ma famille et pour moi. Cela a été un coup dur pour moi et pour ma famille. Depuis que nous avons appris cette nouvelle, j'ai cherché de l'aide et des conseils auprès de diverses organisations de défense des Droits humains, et j'ai trouvé dans la Ligue Mexicaine pour la Défense des Droits Humains (LIMEDDH) un soutien, un accompagnement et une solidarité absolus, qu'ils continuent à me donner jusqu'à ce jour.

Avec cet accompagnement, je me suis présentée devant le département des Présumés Disparus de la Commission Nationale des Droits Humains dans la ville de Mexico pour dénoncer la disparition de mon père (numéro de la dénonciation 2007/111), et ils se sont engagés à réaliser les enquêtes pertinentes pour trouver mon père.

Le 18 juin, je me suis présentée devant le Comité International de la Croix Rouge pour solliciter de la même manière une aide afin de trouver mon père. J'ai par ailleurs réalisé diverses activités à Mexico et dans la ville de Oaxaca afin de diffuser la dénonciation de cette disparition et obtenir des autorités une réponse sur l'endroit où il se trouve. J'ai aussi formé avec des membres de la famille et amis l'association civile “Jusqu'à ce que nous les trouvions”.

*Le 27 juin, on a présenté un recours judiciaire pour non-communication en faveur d'*Edmundo ou Andrés Reyes Amaya* devant le Second Tribunal de District de l'état de Oaxaca, avec le numéro 788/2007 table II B. Jusqu'à ce moment aucune autorité signalé comme responsable n'a accepté qu'elle ait à sa disposition, pour aucun délit, une personne avec ce nom.*

³⁸ CIDH, Communiqué de Presse No. 45/07, 16 août 2007

³⁹ Extrait d'une lettre écrite par Nadin Reyes Maldonado à l'intention de Florentín Meléndez, Président de la Commission Interaméricaine de Droits Humanos (CIDH), le 9 août 2007: <http://zapateando.wordpress.com/2007/08/12/carta-de-nadin-reyes-maldonado-hija-edmundo-reyes-amaya-a-la-cidh/>

Un aspect extrêmement important que je souhaite mentionner a eu lieu le 17 juillet de cette année, quand je me suis présentée en compagnie d'une avocate de LIMEDDH-Oaxaca devant la délégation du bureau du Procureur Général de la République à Oaxaca, ceci afin de présenter une dénonciation pénale pour la disparition de mon père.

Lamentablement, le délégué du bureau du Procureur Général de la République à Oaxaca, Javier Dovalá Molina ne m'a pas permis de la présenter, vu que cette délégation s'est déclarée incomptétente pour recevoir ce cas et ils m'ont nié catégoriquement le droit de présenter cette dénonciation. Quelques jours plus tard j'ai présenté la dénonciation pour disparition forcée de personnes auprès du bureau du Procureur Général de la République à Mexico D.F.: PGR/SIEDO/UEIS/208/2007.

Cependant, nous n'avons pas encore obtenu plus d'information qui nous permette de savoir où mon père se trouve. Il est malheureusement une victime de plus dans cette série de violations des droits humains et atrocités qui se donnent dans notre pays."

Détentions arbitraires, torture et fabrication de délits

Les mécanismes de droits humains de l'ONU et la Commission Interaméricaine des Droits humains ont enregistré, à plusieurs occasions, des cas de détention arbitraire et de maintien des personnes sans possibilités de communiquer, de mauvais traitements ainsi que l'utilisation systématique de la torture comme instrument de punition et de pression⁴⁰ au Mexique. La CNDH a détecté ces violations spécifiquement à Oaxaca. Cependant, comme dans le cas des morts violentes, on n'a pas encore pu identifier de responsable des faits de torture.



⁴⁰ Comité pour la Prévention de la Torture des Nations Unies : *Rapport sur le Mexique préparé par le Comité, dans le cadre de l'article 20 de la Convention, et réponse du gouvernement du Mexique*, CAT/C/75, 26/05/2003

Le Coordinateur Juridique du Secrétariat de Protection Citoyenne, Miguel Ángel López Hernández⁴¹, auparavant fonctionnaire de la Commission de l'état des Droits humains (CEDH), a admis lors d'une interview avec le SIPAZ que l'utilisation de la torture de la part des forces de sécurité pouvait se présenter, bien qu'il considère qu'elle "*n'est pas systématique, qu'il s'agit de cas individuels*". La personne qui commet des actes de torture, selon le Coordinateur Juridique, est une "*personne qui ne sait pas, qui n'est pas préparée ou qui a abusé de l'utilisation de la force, c'est un serviteur public qui n'est pas conscient de ce qu'il fait*"⁴².

En général, les autorités que le SIPAZ a interviewées ont essayé d'expliquer la torture, sans toutefois la justifier, comme due à un manque de formation appropriée des agents et un manque de culture du respect des droits humains à l'intérieur des corporations policières, ce qui indique le besoin de plus de formation en la matière. Si d'un côté la formation sur les droits humains des forces de sécurité est indispensable et toutes les initiatives en ce sens sont louables, il reste surprenant que certaines autorités parlent de la torture comme d'un fait "accidentel". La torture, par définition⁴³, ne peut pas être accidentelle parce qu'elle implique l'intention d'infliger "des peines ou des souffrances" pour obtenir des informations ou comme une forme de punition, ce qui la qualifie comme "une forme aggravée et délibérée de traitement ou de peine cruelle, inhumaine ou dégradante". Il est extrêmement difficile de croire que des actes systématiques de torture puissent se présenter sans qu'il y ait un ordre précis de la part des autorités politiques et une responsabilité des institutions du gouvernement de ce fait.

Le Procureur de l'état a informé le SIPAZ qu'il n'existe aucune enquête préalable ouverte contre des fonctionnaires pour torture. Le Procureur a encore affirmé qu'il ne pouvait en lancer aucune sans avoir reçu une dénonciation spécifique à ce sujet⁴⁴. Cependant, cette affirmation se différencie du mandat fixé par la même *Loi de l'état pour Prévenir et Punir la Torture*⁴⁵ qui, dans son Article 7, prévoit une enquête d'office de la part du bureau du Procureur dans les cas de torture: "*Toute autorité qui ait connaissance d'un cas de torture doit la dénoncer de manière immédiate*". Sur les faits du 16 juillet, le Procureur a parlé de l'ouverture d'une enquête préalable, sans vouloir entrer dans de plus amples détails.

Il faut souligner le fait que de nombreuses détentions ont été réalisées tout au long du conflit

⁴¹ Reencontre réalisée au sous secrétariat des Droits Humanos de l'État de Oaxaca le 27/04/2007 à laquelle participèrent : le Sous-secrétariat des Droits Humanos, Rosario Villalobos Rueda et le Coordinateur Juridique du Secrétariat de Protection Citoyenne : Miguel Ángel López Hernández; le chef de l'Unité de Suivi du Sous-secrétariat des Droits Humanos, José María Vásquez Guzmán; la Chef du Département de Formation : Migadalia Minguer.

⁴² Le sous-secrétariat des Droits Humanos de l'État de Oaxaca a présenté au SIPAZ le projet d'un Diplôme sur les Droits Humains destiné aux forces de sécurité. La date de sa mise en place n'avait cependant pas encore été fixée.

⁴³ Voir l'article 1.1 de la Déclaration sur la Protection de Toutes les Personnes contre la Torture et autres Traitements ou Peines Cruelles, Inhumaines ou Dégradantes, A.G. res. 3452 (XXX), annexe, 30 U.N. GAOR Supp. (No. 34) p. 91, ONU Doc. A/10034 (1975).

⁴⁴ Transcription textuelle: "*Je ne peux pas commencer une enquête préalable si je n'ai une dénonciation par rapport à ça.*"

⁴⁵ H. Congrès de l'État Libre et Souverain de Oaxaca, *Loi de l'état pour Prévenir et Punir la Torture*, publiée dans le Journal Officiel de l'état de Oaxaca, le 20 Novembre 1993.

sans un mandat d'arrêt ou de détention⁴⁶, mais dans des situations, selon ce que les autorités ont déclaré, de *flagrant délit* (par exemple, dans le cas de David Venegas Reyes⁴⁷) ou de *quasi flagrant délit*. La flagrance fonctionne lorsqu'une personne est surprise lors de la commission d'un délit, c'est-à-dire, quand on la voit au moment de le commettre. La quasi flagrance se présente lorsqu'une personne est poursuivie matériellement, immédiatement après que le délit ait été commis⁴⁸.

Dans les témoignages recueillis par le SIPAZ, quant aux faits du 16 juillet, les personnes avaient été détenues sans un mandat d'arrêt plusieurs heures et jusqu'à un jour après l'affrontement. La Commission des Droits humains du District Fédéral, dans le cas d'Oscar Pérez Fierro et autres⁴⁹, en vient à parler de "subterfuge de quasi flagrant délit" ce qui, dans ce cas spécifique, a généré une violation du droit de sécurité juridique et au principe de légalité. Selon la LIMEDDH⁵⁰, le même concept juridique de quasi flagrance, qui permet des détentions sans l'ordre judiciaire correspondant, transforme le système de justice mexicaine "*un système inquisitoire qui limite les droits humains*".

En ce qui concerne l'endroit où les détenus du 16 juillet ont été menés (le Commandement des Groupes de Recherche de la Police Ministérielle de l'état, lieu connu comme "Les Pins"), SIPAZ a reçu des versions divergentes de la part de la CEDH et la PGJE.

Le Président de la CEDH a expliqué à SIPAZ que "*Les Pins ne sont pas un centre de détention, c'est...c'était jusqu'à il y a peu l'académie de la police je crois, de la police ministérielle du bureau du Procureur et il y a peu, ils ont arrangé cet endroit avec des bureaux, mais ce sont encore des bureaux, ce n'est pas un centre de détention. Nous identifions très bien ce lieu parce que nous avons aussi les cas d'autres personnes qui ont aussi été emmené à Los Pinos, nous pouvons la considérer comme une prison clandestine*".

D'un autre côté, le Procureur a expliqué que "*c'est là que se trouve le cartel de la police où ils emmènent les détenus jusqu'à ce qu'ils soient mis à disposition du Ministère Public. Plus encore, nous avons là des agents du Ministère Public. C'est un endroit ouvert, il n'y a rien à cacher*". Cependant, le Procureur a admis qu'il "*n'y a pas de geôles, seulement des habitations*" sans entrer dans les détails sur la présence ou pas de structures adéquates pour recevoir des détenus à Les Pins, en soulignant qu'il s'agit d'une dépendance du bureau du Procureur.

⁴⁶ Le mandat de détention est librada por un agente del Ministerio Público, la orden de aprehensión es librada por un juez

⁴⁷ Voir, par exemple, le cas de David Venegas Reyes, interviewé par SIPAZ dans la prison d'Ixotel, en avril 2007. Son témoignage a été publié dans el rapport de SIPAZ: *Oaxaca, un conflicto todavía abierto*, mayo de 2007, http://www.Sipaz.org/oax_problem/docs/oaxconfab_s.pdf

⁴⁸ Sarre I., Miguel: *El Derecho de la Víctima como Garantía Individual*, en Vinculo Jurídico, Revista 20, Octubre-Diciembre 1994, <http://www.uaz.edu.mx/vinculo/webryj/rev20-6.htm>)

⁴⁹ CDHDF: Recommendation 6/2004, <http://www.cdhdf.org.mx/index.php?id=rec0604>

⁵⁰ LIMEDDH: *Observations de la LIMEDDH-FIDH au Troisième Rapport Périodique du Gouvernement Mexicain, quant à la Convention Contre la Torture et autres Traitements ou Peines Cruelles, Inhumaines ou Dégradantes de l'Organisation des Nations Unies*, avril 1997, <http://www.droits.org/limeddh/rapports/torture1.html>

Le cas d'Adán Mejía López

Adán Mejía López, de 25 ans, originaire de la ville de Mexico, membre de la Tendance Marxiste Militante, a été détenu le 17 juillet 2007 à 20H à deux rues du centre-ville de Oaxaca ainsi que Herzain Michell López. Une camionnette rouge sans identification ni plaque s'est approchée. Il a dénoncé avoir été torturé pour parler des faits du 16 juillet à Fortín. Selon son récit, quant on n'a pu les impliquer dans ces évènements, ils ont été remis à 4 heures du matin du 18 juillet à la AFI (Agence Fédérale d'Investigation), qui, selon Adan, a mis sur eux de la drogue et une arme calibre 9 millimètres, pour les accuser des délits de trafic de drogue et port d'arme à feu. Adán Mejía López se trouve emprisonné dans le pénal de Santa María Ixcotel. Herzain Michell López est sorti sous caution.

Le témoignage

Je suis membre de Tendance marxiste militante. Je travaille depuis un certain temps à Oaxaca, pour la Radio Universitaire pendant le conflit, et ai maintenu des contacts avec les barricades. Comme organisation nous sommes sortis de l'état pendant les moments de plus grande répression. Même si nous n'avons pas de conseillers au sein de l'APPO, nous maintenons un travail dans les écoles et quartiers.

Le 16 juillet nous avons participé à la manifestation. Il y avait beaucoup de monde mais nous avons réussi à nous éloigner. Le mardi 17, mon ami, Herzain Michell López, et moi nous sommes d'abord allés à la réunion de l'Assemblée pour savoir quelle allait être la position du Conseil. Elle a eu lieu au siège de la Section 22, à deux rues du centre-ville. De là nous sommes allés au centre avec d'autres amis. Aux environs de 8 heures, nous sommes montés dans un taxi à Ánimas Trujano. Une camionnette de la UPOE (Unité Policière pour Opérations Spéciales) d'une seule cabine s'est approchée. Des policiers avec des masques, casques et gilets para-balles en sont descendus. A ce moment-là ils ne nous ont rien dit. Nous n'avons jamais été informés du délit dont on nous accusait. Ils nous ont fait descendre du taxi. Ils ont remonté nos pulls pour que nous ne puissions pas voir, en nous disant "Vous vous êtes fait baiser. Marchez salauds". Ils nous ont allongés sur le ventre dans la camionnette. Le trajet a duré une quinzaine de minutes. Pendant cet intervalle ils ne nous ont rien dit et ils ne nous ont pas frappé mais ils nous ont maintenus au sol avec un pied sur le dos.

Ils nous ont mis dans une grande pièce et nous ont fait asseoir sur des sièges. Pendant trois minutes, ils nous ont demandé notre nom, age, scolarité, lieu de résidence ainsi que d'autres choses liées au mouvement et à nous. Ils m'ont posé des questions sur mon journal. Ils m'ont dit qu'ils avaient des photos et vidéos du lundi. Ils m'ont posé des questions sur des personnes spécifiques. Ils voulaient des détails sur les comités d'autodéfense au moment des escadrons de la mort. Je leur ai dit que j'avais couvert certains évènements pour mon journal. Ils ont commencé à nous donner des coups de pieds et des gifles. Ils ne me laissaient pas lever la tête. Ils nous ont enlevé les lacets de nos chaussures. Ils nous ont fait lever. Ils avaient le visage

découvert. Ils avaient des T-shirts de la police ministérielle. L'un d'eux s'est identifié comme médecin. Il a pris mes signes vitaux et a rempli une fiche, la même que quand tu entres en prison (avec les empreintes digitales et des paumes). Je calcule qu'ils nous ont maintenus là pendant environ une heure. Ils nous ont pris des photos avec une pancarte et des numéros. Ils nous ont fait asseoir à nouveau. Nous n'avions pas même de l'argent sur nous. Un fonctionnaire est arrivé et s'est identifié comme le sous procureur de l'état. Les membres de la police ministérielle nous ont dits : "nous ne vous avons pas arrêtés. Nous ne pouvons pas les maintenir ici". Les membres de la UPOE nous ont fait montré dans une autre camionnette (grise). Le trajet a duré entre 5 et 6 minutes.

Nous supposons qu'ils nous ont conduit aux installations de la PABC (Police Auxiliaire Bancaire, Industrielle et Commerciale). Cette fois, ils nous ont mis contre un mur dans une pièce obscure. Là ils nous ont roué de coups de pieds en nous disant "putains de subversifs". A nouveau, ils nous ont posé les mêmes questions avec des lampes tournées vers les yeux. Ils nous ont frappé les jambes et les fesses. Ils ne nous posaient plus de questions, ils ne faisaient que nous insulter. Ils nous ont frappé pendant au moins 5 minutes. Un autre homme nous a pris le pouls. On lui a demandé: Ils vont bien? Il a répondu que oui. Je n'ai pas vu son visage. Ils ont commencé à nous menacer et ils nous ont posé de nouvelles questions sur le mouvement. Ils ne nous ont jamais dit pourquoi nous étions détenus. Ils ont menacé de nous emmener sur un hélicoptère. Ils nous ont fait monter des escaliers mais quelqu'un leur a dit d'arrêter. Je suppose qu'ils nous ont présentés devant quelqu'un. Ils nous ont fait sortir (à un patio, il y avait des bruits de voitures). Ils ont commencé à nous battre à nouveau et à nous menacer : "Même en négociant vous ne sortirez pas ", "Et c'est un avertissement salauds ". Ils ont soulevé mon sweater complètement. Je ne voyais plus rien.

Ils nous ont emmenés à un autre endroit, en se moquant de nous et en nous menaçant pendant tout le trajet. Ils nous ont conduit dans les installations du Secrétariat de Sécurité Publique. Ils ont poussé Herzain contre le mur. Ils l'ont appelé "le petit licencié de l'APPO" (il étudie le droit).

Ils nous ont fait passer dans une autre pièce. Sur une table, il y avait de l'argent, une arme et de la drogue. Ils ont demandé: "Qui avait la drogue?", "Qui avait l'arme?". Herzain a fini par prendre l'arme : c'est la photo qui apparaît dans la presse. Ils nous ont jetés au sol pendant qu'ils écrivaient la déposition. Ils ont noté nos coordonnées. Ils nous donnaient des coups de pieds en se plaignant de perdre leur temps par notre faute. Vers 3-4 du matin, ils nous ont fait lever et nous ont conduit dans un patio. Quelqu'un leur a demandé qu'ils nous remettent les habits correctement. Ils nous ont fait monter dans une camionnette et ils nous ont transportés assis.

Nous sommes arrivés à la UMAN (Unités Mixtes d'Attention à la vente de drogue en petites quantités). Avant de nous faire descendre, ils nous encore battu un peu. Nous ne savions pas encore pourquoi ils nous avaient conduit là. Nous avons été reçus par 2 agents de garde. Ils ont commencé à nous interviewer. Ils nous ont donné des coups sur la tête. Nous avons nié tout le temps avoir eu de la drogue. Ils nous ont dit "dommage mes garçons". Ce matin-là, un peu plus

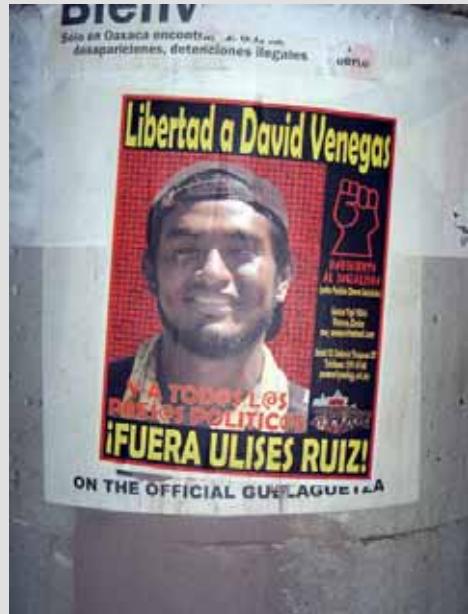
tard, ils nous ont laissé passer un coup de fil.

Une chose qui me frappe, c'est qu'ils nous avaient tous très identifiés. Comme quoi ils nous suivaient depuis un bout de temps. Avec ma famille, ils ont reconnu que c'était une question politique. Certains croient que j'étais la main droite de David (Venegas). Nous avons des relations fraternelles mais nous sommes différents (je suis plus marxiste, lui est plus anarchiste). Pour l'État, c'est la même chose. Ils nous considèrent comme des radicaux. Oui, j'étais présent le 16 juillet, je ne me suis jamais caché. Je n'imaginais pas être passible d'une détention.

On dirait qu'ils ne savaient pas très bien quoi faire avec nous. Ils ont considéré plusieurs possibilités. A 11 heures du matin le lendemain, ils nous ont présenté devant le Ministère Public. La partie informative dit qu'ils nous ont arrêté dans la rue Bustamante à 12:30. Que quand nous avons vu les policiers, nous avons commencé à courir. Que quand ils nous ont vus, nous parlions de manière suspecte. Qu'ils ont trouvé sur nous une arme 9 mm.

Herzain a été accusé pour possession d'une arme à feu et a pu sortir sous caution. J'ai été accusé pour possession de drogue avec l'hypothèse que ce soit pour la vendre et je suis entré à la prison de Santa María Ixcotel le 19 juillet, et le 25 juillet, j'ai été formellement emprisonné. A Ixcotel, ils voulaient nous donner un traitement préférentiel. Dans les listes d'appel, l'APPO apparaît entre parenthèse. Ils ne voulaient pas que nous soyons dans le même dortoir David (Venegas) et moi. Il existe un pouvoir de fait à l'intérieur de la prison. Il y a même un conseil exécutif. On voit des indices qui montrent qu'ils savent pourquoi tu es là. Jusqu'à présent, je n'ai eu aucun contact avec les autorités. Je n'ai pas eu de problèmes en ce qui concerne les visites. Nous avons cherché des témoins y compris de la part des personnes du centre de taxis. Les gens n'ont pas voulu se créer des problèmes. C'est illustratif du niveau de peur qui existe.

Mon cas est en appel. Nous voyons la question des prisonniers politiques comme une caractéristique de l'état. Ulises Ruiz a opté pour criminaliser la protestation sociale pacifique. Les mobilisations vont continuer. Je me sens fort. Je savais que nous courions un risque. Nous allons essayer de résister à l'intérieur de la prison.



Le cas de David Venegas Reyes (actualisation)

Un des cas qui a reçu le plus de couverture internationale est celui de David Venegas Reyes

que le SIPAZ a interviewé au cours de ses deux dernières visites à Oaxaca. David Venegas reste détenu dans la prison de Santa María Ixcotel.

Pendant notre dernière visite à Ixcotel, David Venegas nous a fait les commentaires suivants :

Sur sa situation légale

J'ai gagné le procès fédéral (pour trafic de drogues en petites quantités), maintenant le délit est seulement pour possession de drogues. Je pourrais sortir sous caution. A échelle de l'état j'ai gagné un recours constitutionnel contre l'ordre d'emprisonnement. Ma responsabilité pour dommages par incendie n'a pas pu être prouvée. Mais le Ministère Public a fait appel et le cas est passé à une autre instance. C'est seulement une façon de faire traîner la justice.

Sur les visites:

D'abord ils ont envoyé quelqu'un qui nous a dit "de nous écraser". J'ai effectué une dénonciation publique sur ce fait le 1er mai. A partir de ce moment-là, ils ont été plus hostiles par rapport à mes visites. Beaucoup de personnes n'ont pas pu entrer pour me voir. Ils m'ont dit "Tu as seulement droit à trois visites". Les étrangers d'entrée de jeu, ils ne les ont pas laissé entrer. Le Père Uvi non plus. A ce moment-là, j'ai écrit une lettre pour clarifier que je n'avais pas renoncé à mon droit de recevoir des visites. Ils ont sorti des photocopies de la carte d'identité de ma soeur, devant elle. Deux semaines plus tard, la même chose est arrivée à une amie qui est maîtresse. Le sous-directeur de la prison m'a dit qu'Ulises Ruiz lui avait demandé une liste de toutes les visites que je recevrai. Maintenant qu'il a récupéré le pouvoir, il va faire pression de tous les côtés. Ils veulent supprimer les visites pour qu'on se démoraleise.

Violations du droit à l'intégrité physique

La CNDH⁵¹ a reçu des plaintes de 275 personnes qui ont été blessées et Amnisitie Internationale⁵² rapporte qu'au moins 370 personnes ont été blessées pendant les manifestations de l'année dernière. Pendant cette même période, la CNDH a détecté le manque de respect des droits humains à l'intégrité physique et à la sécurité personnelle, du fait d'une utilisation excessive de la force publique de la part d'éléments de la police Préventive et Ministérielle de l'état de Oaxaca, ainsi que de la Police Fédérale Préventive.

En ce qui concerne les affrontements du 16 juillet, la CEDH⁵³ a rapporté qu'elle avait pu "observer sur le lieu des faits -au travers de photos et de vidéos- une utilisation évidente et

⁵¹ CNDH: *Rapport Spécial de la Commission Nationale des Droits Humains sur les faits dans la Ville de Oaxaca à partir du 2 juin 2006 et jusqu'au 31 janvier 2007; Recommandation 15/2007 de la CNDH sur le cas de la section XXII du Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation et de l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca;* México, D.F., 23 mai 2007.

⁵² AI: AMR 41/035/2007

⁵³ CEDH, Rapport Préliminaire sur le cas de l'affrontement au Cerro del Fortín, 16 juillet 2007, <http://www.CEDHax.org/notas/rapportpre.pdf>

excessive de la force policière, avec un abus dans l'usage de gaz lacrymogène qui affectait non seulement les manifestants, mais aussi les voisins de toute cette zone, parmi lesquels on souligne la présence de plusieurs enfants. Dans plusieurs domiciles, des personnes ont demandé de l'aide et que l'utilisation de bombes de gaz cesse précisément à cause de la présence de mineurs".

De la même façon, la CEDH a rapporté la détention et le transfert de 42 civils, 25 d'entre eux blessés, au Commandement des Groupes d'Enquête de la Police Ministérielle de l'État. Parmi ceux-ci, trois ont été internés dans un hôpital⁵⁴ du fait de la gravité de leur état, en particulier Emeterio Marino Cruz qui, jusqu'au moment où ce rapport était écrit, était encore dans un état critique.

En dépit du nombre élevé de blessés, une seule enquête préalable a été ouverte qui a conduit à la détention de cinq agents de la police Préventive, municipale et de la police Auxiliaire, Bancaire, Industrielle et Commerciale, pour les délits de blessures qualifiées avec avantage et abus d'autorité contre Emeterio Marino Cruz⁵⁵. Aucune mesure judiciaire n'a été prise contre les dirigeants des différentes corporations qui ont participé à l'opération policière du 16 juillet.

Le Procureur a expliqué à SIPAZ qu'aucune autre enquête d'office n'avait été lancée en absence d'autres cas de "blessures graves", à part celui cité auparavant et en commentant que: "*Sauf si bien sur, il s'agit de délits, comme dans le cas d'Emeterio, de blessures graves. S'il n'y a pas de blessures, j'attends qu'on me présente des dénonciations*".

Amnisitie Internationale avait déjà dénoncé cette position de la part des autorités qui, selon ce que l'organisation indique, ont argumenté que les enquêtes n'avaient pas avancé parce que "*c'est très difficile quand les victimes présumées n'apportent pas de preuve*". Amnisitie Internationale a également commenté que "*l'inertie des enquêtes officielles sur les dénonciations de violations des droits humains contraste diamétralement avec la responsabilité de la preuve qui dans la pratique correspond aux victimes pour identifier leurs bourreaux, chercher des témoins prêts à déclarer et ouvrir des pistes de recherche. Ce manque de diligence due de la part des enquêteurs est un obstacle important pour mettre fin à l'impunité généralisée qui existe dans les systèmes de sécurité publique et de justice pénale du Mexique*".

Le cas d'Emeterio Marino Cruz

Les faits

⁵⁴ EDILBERTO YESCAS AGUILAR et PABLO PÉREZ HERNÁNDEZ ont été internés dans l'Hopital Général "Doctor Aurelio Valdivieso", JORGE LUIS MARTÍNEZ dans l'Institut de Sécurité et Services Sociaux des Travailleurs de l'État (ISSSTE) et EMETERIO MARINO CRUZ a été interné à l'Hopital de Haute Spécialité de Oaxaca.

⁵⁵ Selon le journal Noticias, 5 policiers détenus pour l'agression d'Emeterio, 31 août 2007, http://noticias-oax.com.mx/articulos.php?id_sec=1&id_art=55661&id_ejemplar=1529



Emeterio Marino Cruz a été interné pendant plus d'un mois dans l'Hôpital Régional de Haute Spécialité de Oaxaca, suite à un traumatisme crânien qui a généré la paralysie de 50% de son corps, du fait des coups reçus par des agents des forces de sécurité le 16 juillet.

La CEDH rapporte que ses représentants sur les lieux des faits ont demandé au Commandant Juan José Ramírez López -Superviseur de la Police Ministérielle- et à Agustín Ramírez Ruiz – Sous-directeur de l'opération-, qui étaient responsables des éléments de la Police Ministérielle qui gardaient les détenus, d'appeler une ambulance pour transférer Emeterio Marino Cruz. Bien que ceux-ci aient dit qu'ils s'en occupaient, plus d'une heure est passée avant que l'ambulance numéro 49 de la Croix Rouge Délégation Oaxaca n'arrive.

Le 28 août, Hemeterio est sorti de l'hôpital, en chaise roulante, avec une sonde gastrique et un appareil de respiration artificielle.



Le témoignage de sa fille, Karen Cruz Franco

“Mon papa est maçon et plombier. Le matin [du 16 juillet] il est parti travailler. Vers minuit ce jour-là, nous n'avions pas de nouvelles. Il n'apparaissait pas dans la liste des détenus. Nous ne l'avons trouvé ni à l'hôpital civil, ni dans l'hôpital spécialisé. A l'hôpital spéciásé, la réponse a été qu'il n'y avait personne enregistré sous ce nom dans cet hôpital”

Ma maman est revenue à l'hôpital le lendemain matin, accompagnée de personnes de la Ligue Mexicaine des Droits humains et ils lui ont dit qu'ils avaient une personne non identifiée et lui ont permis de passer pour voir s'il s'agissait de son mari. Finalement ma maman a reconnu mon père et l'a trouvé avec des blessures graves sur tout le corps et en état de coma. Le docteur nous a expliqué qu'il souffrait de traumatisme crânien, qu'on lui avait réalisé une intervention chirurgicale de 6 heures environ et qu'elle ne pouvait pas encore nous assurer s'il allait survivre. Mon impression est qu'ils ne voulaient pas nous laisser le voir. Quand nous l'avons trouvé, il lui manquait tous les appareils cliniques indispensables. Il n'avait pas de collierette, seulement un drap. Nous avons du tout lui acheter.

Durant les premiers jours, on l'a maintenu sous surveillance policière... comme s'il allait partir en courant! Il était gardé par des éléments de la police ministérielle de l'état, des personnes armées à l'intérieur de l'hôpital, avec mon père inconscient et dans le coma. Nous croyons que la raison de cette présence répondait à l'objectif d'intimider la famille. Quand le cas est apparu dans la presse, ils ont commencé à s'habiller en civils (mais restaient armés).

Les délits dont on accuse mon père sont pour sédition, association délictueuse et dommages par incendie. S'ils avaient un mandat d'arrêt pour justifier leur présence, ils ne nous l'ont jamais montré. Ils nous ont aussi harcelés à nous : des personnes en uniformes qui épiaient devant notre maison. Maintenant mon père est sous caution (payée par la famille).

Pendant tout ce temps, le gouvernement local et fédéral n'a rien fait pour la santé de mon père et ils ont nié la brutalité policière dont il a été victime. Ils ont mis plus de 20 jours avant de s'occuper du cas de mon père de manière personnelle et cela seulement jusqu'à ce que la famille décide de rendre plus visibles les multiples violations des droits humains dont mon père a été et continue à être la victime depuis qu'on l'a battu et jusqu'à aujourd'hui.

Il existe de nombreuses photos et vidéos. C'est honteux de voir comment il était quand on l'a détenu et de le voir maintenant. Nous payons tout de notre poche. Cela nous coûte pour le moins 1,000 pesos par jour. Comme plombier, c'était le soutien de la famille.

Le procureur laisse entendre que ce sont ceux de l'APPO qui l'ont mis dans cet état lors de

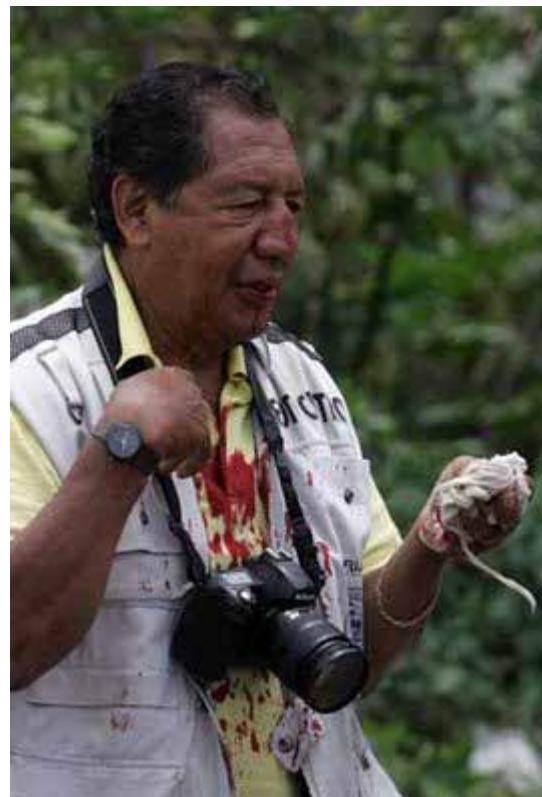
l'affrontement. Sur les photos le visage de ceux qui l'ont détenus est très net. On peut voir qu'il n'a pas opposé de résistance au moment de son arrestation. Maintenant nous demandons: 'Comme vous l'avez arrêté, c'est comme ça que nous le voulons'. C'est la responsabilité d'Ulises Ruiz parce que ces policiers sont sous son commandement".

Violations des droits à la liberté d'expression et à l'information

Selon Reporters Sans Frontières (RSF), avec un bilan de 32 journalistes assassinés et sept disparus entre 2000 et 2007, le Mexique est devenu le pays du continent américain le plus dangereux pour la presse. En 2006, selon cette organisation, à échelle mondiale, le Mexique apparaît en second lieu, juste après Irak, avec neuf assassinats. Depuis début 2007, deux professionnels de la communication ont été assassinés⁵⁶.

A Oaxaca, la CNDH a détecté la violation des droits à la liberté d'expression et à l'information, non seulement des journalistes et reporters de plusieurs médias locaux, nationaux et internationaux (y compris le meurtre du reporter indépendant nord américain, Bradley Roland Will) mais aussi de toute la "société nationale, en général, et de la société de Oaxaca" suite à "un exercice indu de la fonction publique de la part de la police Préventive et Ministérielle de l'état de Oaxaca, ainsi que de la Police Fédérale Préventive".

Devant les agressions et menaces dont les professionnels de la communication ont fait l'objet, la Commission Interaméricaine des Droits humains (CIDH) a demandé à l'État mexicain d'adopter des mesures de sécurité pour protéger, entre autres⁵⁷, la vie et l'intégrité personnelle de membres de Radio Calenda, une radio communautaire de San Antonino de Velasco Castillo, Oaxaca, supposément agressés en janvier par le maire de leur village. Un autre cas d'agression de radios communautaires est celui de Radio Nandía, de Oaxaca, laquelle a été fermée sans justification par les autorités du PRI de Mazatlán, Villa de Flores, Oaxaca depuis août 2006.



⁵⁶ RSF: *Audience sur la liberté de la presse auprès de la Commission Interaméricaine des Droits Humains : "le gouvernement devra respecter ses promesses"*, http://www.rsf.org/article.php3?id_article=23040

⁵⁷ La demande de protection se référait également à des membres de Voladora Radio, Amecameca, État de Mexico, qui depuis août ont fait l'objet de menaces pour leur activité journalistique.

Bien que ces agressions ne fassent pas partie du conflit proprement dit, elles révèlent le manque de protection de la part des autorités de l'État vis-à-vis des personnes qui travaillent dans ce secteur. Les plus vulnérables sont ceux qui travaillent dans des médias indépendants et alternatifs qui s'opposent au gouvernement.

Témoignage de Verónica Sanabria Villalvazo⁵⁸

“Ma trajectoire dans le secteur de la communication commence avec mon travail comme thérapeute clinique et spécialiste en Problèmes d’Apprentissage et Conduite avec des enfants. Comme journaliste, elle débute en août 2006, avec RadioAMLO, avec un programme quotidien de 10 à 12AM. Cependant, du fait de la nécessité de savoir quelle était la situation réelle à Oaxaca, j’ai décidé de me rendre dans cette ville dans laquelle je suis arrivée le 2 novembre 2006, et où je suis restée jusqu’au 23 décembre. Pendant mon séjour, j’ai commencé à m’approcher de la Ligue Mexicaine pour la défense des Droits humains, une situation qui m’a permis d’avoir plus de contacts avec les victimes de la répression qui se vivait de manière plus intense à ce moment-là. Le 15 novembre, l’information que Josué et José Ghandi Caballero Ramírez et avaient été transférés à la Base Aérienne Militaire numéro 15 nous est parvenue, Nous avons alors décidé de nous rendre sur place Carlos Andrés del Campo, un membre de la famille des détenus et moi-même avec un taxi qui offrait ses services au mouvement populaire. En arrivant sur place, on nous a assuré qu’ils ne se trouvaient pas à cet endroit. Nous avons décidé de rester près de là et de prendre quelques photos, pour avoir une preuve visuelle des camionnettes sans plaques et glaces polarisées, occupées par des civils (paramilitaires) et les motos qui étaient également conduites par des civils. Après quelques prises nous nous sommes retirés. Cependant, quelques mètres plus tard, nous avons été arrêtés et menacés par des corps paramilitaires, qui avec des armes de gros calibre nous ont fait descendre de notre véhicule. Ils étaient très agressifs vis-à-vis de moi vu que je leur ai montré mon identification de Radio Bemba, une radio pour laquelle je collabore encore. Un individu a tiré mon pantalon en me faisant mal à l’anus et m’a indiqué en criant: ‘Tu restes là salope’ quand j’ai bougé pour répondre à mon téléphone portable. Cette situation a été rendue publique dans un article de Julio Hernández López⁵⁹ et dans un communiqué émis par la Commission Nationale des Droits humains⁶⁰ ainsi que dans un communiqué de RadioAMLO⁶¹, radio pour laquelle je travaillais à ce moment-là.

Je suis restée proche du conflit et à une occasion, en sortant d'une conférence de presse organisée par les membres de la famille des prisonniers du 25 novembre dans l'église des

⁵⁸ Extrait d'une lettre remise par Verónica Sanabria Villalvazo au Présidente de la CIDH pendant sa visite à Oaxaca

⁵⁹ Article de La Jornada 16-11-2006

<http://www.jornada.unam.mx/2006/11/16/index.php?section=opinion&article=004o1pol>

⁶⁰ Communiqué de la CNDH http://www.cndh.org.mx/lacndh/rapports/espec/rec152007/IV_M.htm

⁶¹ Communiqué de Radio AMLO <http://senderodelpeje.blogspot.com/2006/11/comunicado-de-radioamlo.html>

pauvres, une camionnette rouge s'est mise au côté de mon véhicule et une personne m'a crié: 'Arrête de jouer la madame Escopette, nous savons qui tu es' et ils sont partis.

A partir de ce moment et jusqu'à ce jour, aucun incident de ce type ne s'est reproduit, cependant mon compte Hotmail a été volé le 29 mai. Un de mes amis, José García a réussi à se mettre en contact avec la personne qui avait volé mon compte, soutenant une conversation que j'annexe également dans ces documents.

Manque d'indépendance et d'impartialité du système judiciaire

Le manque d'indépendance du système judiciaire au Mexique avait été signalé en 1998 dans un rapport de la Commission Interaméricaine des Droits humains⁶², qui s'est prononcé en ces termes : "le Ministère Public est conçu au Mexique comme une institution appartenant au Pouvoir Exécutif. En conséquence, l'autorité présidentielle ou celle du gouverneur, selon s'il s'agit de la PGR ou des PGJ des états, influe le monopole exclusif et excluant de l'exercice de l'action pénale. Cette circonstance a généré, dans plus d'un cas, des distorsions, abus et manipulations qui n'ont pas pu être résolus par la voie de la juridiction correspondante".

A Oaxaca, comme dans plusieurs autres états de la République, le Procureur de Justice de l'état est nommé par le Gouverneur, qui nomme également les Magistrats du Tribunal Supérieur de Justice⁶³. Les représentants du Ministère Public sont obligés légalement d'appliquer la loi de manière non partisane. Ils doivent également rendre des comptes devant le Procureur Général et le Gouverneur de l'état. En conséquence de ce fait, comme le souligne Amnisitie Internationale⁶⁴, l'autorité exécutive peut déterminer une grande partie de la conduite et des priorités du Ministère Public, en diminuant la capacité des procureurs et des forces policières pour agir de manière non partisane.

En réunion avec la CEDH⁶⁵, le SIPAZ a présenté ces préoccupations au Président de la Commission, Jaime Mario Pérez Jiménez. Il a été d'accord : "Nous sommes d'accord quant au manque d'indépendance et d'impartialité du système judiciaire, ceci est un fait. Le même système judiciaire a été planifié de cette façon: formellement il y a une séparation des pouvoirs, mais il se présente des situations dans lesquels on voit qu'il n'y a beaucoup d'indépendance"

Manque de mécanismes indépendants et efficaces pour rendre des comptes

Le manque d'indépendance et d'impartialité du système judiciaire, non seulement à Oaxaca mais aussi dans tout le Mexique, a été souligné par de nombreuses organisations des droits de

⁶² CIDH, *Rapport sur la situation des droits humains au Mexique*, OEA/Ser.L/V/II.100, Doc. 7 rev. 1, 24 septembre 1998, par. 367

⁶³ Constitution Politique de l'état de Oaxaca, SECONDE SECTION: DES FACULTES, OBLIGATIONS ET RESTRICTIONS DU GOUVERNEUR, ARTICLES 79 et 95.

⁶⁴ Voir par exemple: AI, Le Mexique : des lois sans justice : Violations de droits humanos et impunité dans le système de justice, pénal et de sécurité publique, AMR 41/002/2007, février 2007

⁶⁵ Le SIPAZ s'est réuni avec la CEDH le 8 août 2007

l'Homme. Ce manque d'autonomie touche également des organismes quasi judiciaires chargés de rendre des comptes ainsi que les commissions des droits de l'Homme au niveau des états et national.

Dans le cas de la Commission de l'état des Droits Humains de Oaxaca, le Gouverneur propose une liste de trois candidats à la Législature locale qui le nomme. Comme conséquence de cette procédure de sélection, le gouverneur local maintient le control direct ou indirect grâce à la majorité du parti gouvernant à l'assemblée législative et à l'autonomie limitée des Commissions des Droits de l'Homme au niveau de l'état. Soulignons aussi que cette procédure ne permet pas la participation effective de la société civile, spécialement des organisations non gouvernementales des droits de l'Homme dans le choix de la composition de la Commission.

Ce manque d'indépendance de la Commission de l'état des Droits humains, et le relatif manque de confiance vis-à-vis de ce mécanisme, se reflète dans la décision de nombreuses victimes de présenter leurs dénonciations directement à la Commission Nationale de Droits humains.

En relation à l'indépendance de la Commission de l'état des Droits humains, son Président s'est également montré en accord avec les préoccupations présentées, en soulignant que le même Conseil pour Consultation de la CEDH est nommé par le Gouverneur et ratifié par le le gouvernement. Cependant, il a ajouté que la CEDH prépare un projet de réforme de la loi existante pour l'envoyer à la Chambre des Députés. Ce projet prévoit la participation de la société civile dans la sélection et la nomination du Président de la Commission. Il a assuré que celui-ci serait inclus dans le rapport annuel des activités de la Commission quelques jours plus tard. Au moment d'écrire ce document, ce rapport n'avait pas encore été publié.

Glossaire

AI:	Amnisitie Internationalee
BARCA:	Centre Régional des Droits humains "Bartolomé Carrasco Briseño"
CCIODH:	Commission Civile Internationale d'Observation pour les Droits humains
CEDH:	Commission Etatique de Droits humains
CERESO:	Centre de Réadaptation Sociale
CIDH:	Commission Interaméricaine des Droits humains
CNDH:	Commission Nationale des Droits humains
CNTE:	Coordination Nationale des Travailleurs de l'Education
COFADAPPO:	Comité des membres de la Famille des Personnes assassinées, disparues, et Prisonniers politiques de Oaxaca
EDUCA:	Services pour une Education Alternative
LIMEDDH:	Ligue Mexicaine pour la Défense des Droits humains
MP:	Ministère Public
OMCT:	Organisation Mondiale contre la Torture
PABIC:	Police Auxiliaire, Bancaire, Industrielle et Commerciale
PAN:	Parti Action Nationale
PFP:	Police Fédérale Préventive
PGJE:	Bureau du Procureur Général de Justice de l'état de Oaxaca
PGR:	Bureau du Procureur Général de la République
PM:	Police Ministérielle
PRD:	Parti de la Révolution Démocratique
PRI:	Parti Révolutionnaire Institutionnel
RODH:	Réseau de Oaxaca des Droits humains
SEGOB:	Ministère de l'Intérieur
SEPROCI:	Ministère de Protection Citoyenne
SNTE:	Syndicat National des Travailleurs de l'Education

SSP: Ministère de la Sécurité Publique

URO: Ulises Ruiz Ortiz

Oaxaca, un conflit non résolu : actualisation



Service International pour la Paix

**Ave. Chilón # 8,
C.P. 29 220, San Cristóbal de Las Casas, Chiapas
México**

(Septembre 2007)